IMT Nuremberg Archives

H – 495

International Court of Justice

H0495-0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Séance du mercredi 13 février 1946, ouverte à 10 heures sous la présidence de Lord Justice LAWRENCE.

GENERAL ZORYA. - Je me suis arrêté hier soir au point du plan Barbarossa qui envisageait la nécessité d'anéantir l'Armée Rouge, de la repousser à l'intérieur du pays en coups rapides vers les lignes que l'aviation allemande ne pourrait soutenir.

Les buts politiques et finaux du plan Barbarossa étaient la fortification sur une ligne Astrakan-Arkangelsk, la destruction par l'aviation de la région industrielle de l'Oural, la conquête de Léningrad et Kronstadt et enfin, comme point décisif, la prise de Moscou.

Les buts politiques qui ont dirigé les plans militaires étaient formulés par les Hitlériens dans de nombreux documents cités au Tribunal; mais particulièrement clairement et cyniquement, ces buts sont exposés dans un conseil au Quartier Général d'Hitler le 16 juillet 1941. Ce document est présenté par l'accusation américaine sous le numéro L-221, à la page 141 du livre de documents.

A cette conférence, Hitler, Goering, Rosenberg, Keitel et d'autres conspirateurs fascistes décidaient à ce qu'il nous semble, du sort ultérieur de l'Union Soviétique.

H0495 - 0003

JN 2

La Crimée avec les régions limitrophes de l'Ukraine, les Pays Baltes, les forêts du Beilostok et la presqu'île de Kola , étaient considérés comme réunis par l'Allemagne. Les colonies de la Volga devaient devenir également des provinces du Reich. La région de Bakou était regardée comme une colonie militaire allemande. A la Roumanie, on donnait la Bessarabie,et Odessa ; à la Finlande, la Karelie de l'Est, Leningrad et la province de Leningrad.

Comme on le sait, Messieurs, les Hitlériens se sont toujours efforcés de ne jamais divulguer la réalité de leurs plans de bandits. A la même conférence, au Quartier Général, le 16 juillet 1941, Hitler par exemple a dit :

" Il est très important de ne pas dévoiler
" ses conjectures devant le monde entier, de ne pas encom-
" brer sa route par des explications superflues en moti-
" vant ses actions en partant du point de vue tactique. "

L'accusé Rosenberg, le 20 juin 1941, au cours d'une conférence sur les questions de l'Est - le Ministère Public américain a présenté ce document sous le numéro 1058-PS - a déclaré :

" La tactique a une grande importance et les
" idées politiques seront définies dans chaque cas parti-
" culier quand tel ou tel mot d'ordre pourra être rendu
" public. "

Cette citation de Rosenberg figure à la page 17 du texte russe du document qui correspond à la page 20I du livre de documents.

H0495 - 0004

Etant donné ces circonstances, Messieurs, il semble utile de se référer à quelques déclarations des criminels de guerre fascistes qui se rapportent à la période où ils envisageaient la possibilité de populariser quelques unes de leurs idées politiques.

En 1941 et 1942, les hordes fascistes ont envahi des territoires importants de l'Union Soviétique ; ils s'approchaient de Moscou, on combattait sur les bords de la Volga. Le fantôme de la Grande Allemagne dominant le monde poursuivait les conspirateurs hitlériens. L'opportunité dont l'accusé Rosenberg avait parlé arriva de la possibilité de rendre publics quelques uns des mots d'ordre politiques sur la vie des fascistes.

Sous le numéro URSS-58 , j'ai présenté au Tribunal un document tiré des archives de l'accusé Rosenberg se rapportant à la question de la politique allemande dans les régions occupées du Caucase. Je vous demande de vous référer à nouveau à ce document à la page 203 du livre de documents. A la page 9 du texte russe de ce document, figure la façon dont Rosenberg le 27 juillet 1942 résolvait le problème de l'Est.

" Le problème de l'Est consiste à transplan-
" ter les peuples baltes sur le terrain de la culture al-
" lemande et à préparer des frontières allemandes mili-
" taires largement conçues. Le problème de l'Ukraine con-
" siste à assurer en produits alimentaires l'Allemagne
" et l'Europe et en produits bruts le continent.

"Le problème du Caucase est avant tout un
" problème politique, ce qui signifie extension de l'Eu-
" rope continentale sous la direction de l'Allemagne de-

H0495-0005

JN 4

" puis l'isthme du Caucase et vers le Proche Orient. "

Le 27 novembre 1941, l'accusé Ribbentrop faisait un rapport sur la situation internationale. Le texte de ce rapport a été publié dans le numéro 329 a du journal " Hamburger Frezdenblatt ". Je le présente comme preuve sous le n° URSS 347. Ribbentrop disait dans ce rapport :

" Voici comment j'aurais voulu résumer les
" conséquences de cette défaite de la Russie soviétique
" et de l'occupation de la plus grande partie de la Russie
" européenne en 1941 :

1_ au point de vue militaire : par
" cela même le dernier allié de l'Angleterre sur le conti-
" nent a cessé d'être un facteur important. L'Allemagne
" et l'Italie avec leurs alliés deviennent ainsi inacces-
" sibles en Europe. En outre, des forces colossales sont
" libérées.

2_ au point de vue économique : ces
" puissances de l'Axe avec leurs amis, et par cela même
" toute l'Europe, ont acquis l'indépendance des pays
" trans-océaniens. L'Europe s'est libérée une fois pour
" toutes de la menace du blocus. Le blé et les produits
" bruts de la Russie européenne peuvent entièrement satis-
" faire les besoins de l'Europe. Son industrie de guerre
" servira à l'économie de guerre de l'Allemagne et de ses
" alliés, en conséquence le potentiel de guerre de l'Euro-
" pe augmentera encore plus. L'organisation de cet immense
" espace est déjà entreprise. De cette façon sont établis
" tous les facteurs décisifs pour une victoire finale de
" l'Axe et de ses alliés sur l'Angleterre. "

Je me permettrai de présenter encore un do-

H0495 – 0006

cument sur le même sujet. C'est une déclaration de Goebbels à Munich publiée le 19 octobre 1942 par l'organe central du parti nazi " Voelkischer Beobachter " (édition de l'Allemagne du Sud). Le texte de cette déclaration est présenté comme preuve au Tribunal sous le numéro URSS 250 ; il se trouve à la page 205 du livre de documents. Dans cette déclaration, Goebbels dit :

" Nous avons conquis les régions les plus
" importantes du blé, du charbon et de la métallurgie de
" l'Union Soviétique. Nous possédons aujourd'hui ce que
" l'ennemi a perdu. Comme ce qui manque à l'adversaire nous
" revient, cela a une valeur double. Dans le passé, nous
" étions un pays manquant d'espace, il n'en est plus de
" même aujourd'hui. Nous n'avons plus qu'à donner une for-
" me définitive à l'espace que nos soldats ont conquis et
" le subordonner, ce qui demande un certain temps. Mais
" si les Anglais affirment que nous avons perdu la guerre
" parce que nous avons perdu du temps, cette affirmation
" prouve seulement leur complète incompréhension de la si-
" tuation. Le temps travaille seulement contre celui qui
" n'a pas d'espace ni de produits bruts. Si nous utili-
" sons le temps pour l'organisation des espaces conquis,
" ce temps travaillera non pas contre nous, mais pour nous"

Ce que Goebbels, l'accusé Ribbentrop et Rosenberg disaient sur l'utilisation des espaces conquis par les soldats prenait à l'OKW une forme plus définitive sous la forme de plans pour une agression ultérieure.

Sur cette question, le document suivant présente un intérêt ; c'est le document que je présente au Tribunal sous le numéro URSS-336 et je vous demande de l'accepter comme preuve.

H0495 – 0007

C'est la lettre de l'Etat Major de la Marine allemande adressée au haut commandement des groupes Ouest, Nord et Sud. Ce document a été découvert dans les archives allemandes par les armées alliées.

Cette lettre, qui se trouve aux pages 209 et 2IO du livre de documents, porte le titre " le problème de la conduite ultérieure de la guerre à la suite de la campagne de l'Est". Elle porte le n° 1385/41 et la date du 8 août 1941. A cette époque les conspirateurs fascistes considéraient que la victoire sur l'Union Soviétique n'était plus qu'une question de temps et ils projetaient une agression ultérieure. Cette lettre que je vais citer commence par les mots :

" L'Etat Major de la direction de la Marine a
" reçu un projet et les indications du Führer sur ses in-
" tentions ultérieures pour la suite de la campagne de
" l'Est.

" Les propositions ci-dessous donnent une idée
" générale de ces intentions. Elles sont destinées à une
" orientation personnelle des commandants en chef et des
" chefs de leurs états majors."

Suit la partie où l'on expose les plans militaires aux Hitlériens pour la suite de la campagne de l'Est. Je passe, Messieurs, les deux premiers points où il est question de ce que l'on appelle " la pacification " des régions occupées à l'Est et de la distribution des troupes libérées sur d'autres fronts.

Au point 3 du document cité, se trouve l'exposé des intentions des conspirateurs fascistes quant à l'Afrique du Nord. Je cite :

H0495 - 0008

" Renforcer les armées d'Afrique du Nord dans
" une mesure suffisante pour prendre Tobrouk. Pour réaliser
" selon les plans prévus les transports nécessaires, il
" est indispensable de renouveler les raids et vols aériens
" allemands sur Malte.

" Si le transport prend la tournure prévue, on
" peut compter sur une campagne à Tobrouk vers le milieu
" de septembre, si les conditions atmosphériques ne nous
" imposent pas un retard. "

Au mois d'août 1941, quand les Hitlériens comptaient mettre la main sur Gibraltar avec l'aide de l'Espagne dans la même année.

Dans la deuxième partie de la lettre on prévoyait que le plan " Felix ", la saisie de Gibraltar avec la participation active de l'Espagne devaient être réalisés dès 1941. Les Hitlériens projetaient également l'exécution d'une attaque sur la Syrie et la Palestine en direction de l'Egypte. Au paragraphe 5 de la même lettre, on dit:

" Dans le cas où, à la suite d'une fin évidente
" de la campagne de l'Est, on réussirait à mettre de notre
" côté la Turquie, on prévoit, après une période minima de
" 85 jours pour la préparation des forces indispensables,
" et après s'être assuré préalablement le passage par le
" Caucase et l'amélioration des conditions de transport
" en Anatolie et en Turquie avec l'aide allemande, on pré-
" voit une attaque sur la Syrie et la Palestine en direction
" de l'Egypte. "

H0495 – 0009

JN 8

Deux paragraphes, dans la même lettre, le point 8 contient une variante possible à ce plan :

" Au cas où la Turquie ne passerait pas
" de notre côté, même après la défaite de la Russie sovié-
" tique, l'attaque vers le Sud, par l'Anatolie, sera exé-
" cutée à l'encontre de cette volonté. "

Messieurs, l'Egypte, dans le plan de la direction fasciste occupait une grande place. On en parle dans les paragraphes 6 et 7 de la Section II de la lettre que je viens de citer. Au paragraphe 6, on remarque - et je cite :

" L'attaque sur l'Egypte par la Cyrénaïque,
" après la chute de Tobrouk. Il est certain que cette at-
" taque ne peut être réalisée avant la fin de 1941 ou le
" début de 1942. "

Au paragraphe 7 :

" Si la défaite de la Russie soviétique crée
" des conditions favorables, on prévoit l'avance d'un
" corps expéditionnaire motorisé par le Caucase en di-
" rection du Golfe de Perse, Iran, Syrie, Egypte. Suivant
" les conditions météorologiques, cette attaque ne sera
" possible qu'au début de 1942."

Le document que je viens de présanter au Tribunal apporte la preuve de la tournure des évènements qu'envisageaient les conspirateurs fascistes au cas où les troupes de l'Armée Rouge ne les auraient pas arrêtés dans leur attaque.

Les agresseurs afscistes comptaient sur une guerre éclair pour détruire l'Union Soviétique, prendre

H0495 - 0010

ses richesses, soumettre le peuple soviétique et s'ouvrir ainsi la voie vers la maîtrise du monde.

J'en arrive à la fin de mon exposé. Permettez-moi en terminant la présentation des documents concernant l'agression des criminels fascistes contre l'Union Soviétique de tirer brièvement les conclusions principales suivantes :

1. L'intention criminelle de l'agression contre l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques pour l'utilisation de ses richesses dans une agression ultérieure, avait mûri dans l'esprit des conspirateurs fascistes bien avant que cette agression eût été déclenchée.

2. Les préparatifs militaires directs de l'agression contre l'Union Soviétique ont été conduits par les criminels fascistes au moins pendant un an et ont compris non seulement l'Allemagne mais encore les pays satellites et en premier lieu la Roumanie, la Finlande et la Hongrie.

3. La réalisation des buts criminels de l'agression fasciste qui consistait en l'anéantissement d'une population paisible par la dévastation de l'Union Soviétique et la spoliation de territoires lui appartenant, fut minutieusement préparée, longtemps avant cette agression elle-même.

Heureusement pour tous les pays du monde amis de la liberté, l'Union Soviétique, le peuple soviétique et l'Armée Rouge ont démoli complètement les plans haineux des conspirateurs nazis. L'Armée Rouge a non seulement endigué et stoppé l'agression fasciste mais, avec les armées alliées, elle a mené l'Allemagne hitlérienne à la catastrophe définitive et les criminels fascistes au banc des accusés.

H0495-0011

Mon exposé est éterminé.

COLONEL POKROVSKY. - Messieurs les Juges,

Ma tâche aujourd'hui est de vous présenter les documents sur la question de la violation criminelle des lois et coutumes de la guerre dans le traitement des prisonniers de guerre.

Avant de commencer l'exposé des preuves du crime le plus grave des accusés à l'égard des personnes qui se sont trouvées être prisonniers de guerre de l'armée allemande, il me semble indispensable de faire de courtes remarques :

Dès la fin du siècle dernier, la Convention de la Haye de 1899 a fixé les règles qui régissent les droits et les devoirs des pays belligérants à l'égard des prisonniers de guerre. Se basant sur les statuts de la Convention de 1899, toute une série d'états ont élaboré les instructions adéquates sur le traitement des prisonniers de guerre. Je voudrais lire 3 ou 4 phrase tirées dune telle instruction :

" Le seul but d'un plan militaire est d'empê-
" cher la participation ultérieure des prisonniers dans
" la guerre.

" L'état peut faire tout ce qui lui parait
" utile pour garder ces prisonniers mais rien de plus.

" Les prisonniers de guerre peuvent être em-
" ployés à des travaux modérés en concordance avec leur si-
" tuation sociale.

" En tout cas, le travail ne doit pas être nui-

H0495-0012

" sible à leur santé et ne doit pas avoir un caractère hu-
" miliant. Il ne doit pas servir directement aux opéra-
" tions militaires contre la patrie des prisonniers.

" Bien que les prisonniers de guerre perdent
" leurs libertés, ils ne perdent pas leurs droits, autre-
" ment dit, la détention militaire n'est plus un acte de
" charité de la part de clui qui a servi, c'est le droit
" de celui qui est sans armes. "

Peut-être serez-vous étonné quand je dirai que les instructions citées de l'Etat Major allemand publiées en 1902, c'est à dire 3 ans après la Convention de La Haye.

Plus tard, le principe du traitement humain des prisonniers de guerre a été développé par la Convention de La Haye de 1907 et la Convention de Genève de 1929.

L'adhésion de l'Allemagne à ces conventions a trouvé une répercussion définie dans la loi allemande sur les constructions navales et l'industrie navale sur les vaisseaux de guerre, en temps de guerre. Je veux parler de la loi alemande du 17/8/38, et en particulier, de l'article E, paragraphes 73 et 75 où l'on trouve les références directes à la convention de 1929. C'était au moment où l'Allemagne hitlérienne commençait déjà la réalisation de ses plans agressifs.

Je voudrais rappeler que l'article 23 de la Convention de La Haye de 1907 stipule :

" Il est interdit de tuer ou de blesser l'ad-
" versaire qui, ayant mis bas les armes et n'ayant plus au-
" cun moyen de se défendre s'est rendu sans conditions.

H0495 - 0013

On ne peut pas dire que le code abrégé des lois de la guerre qui essentiellement a été élaboré à La Haye et Genève englobe toute la complexité des questions en relation avec les lois de la guerre. Aussi, les auteurs des documents introduisent-ils une restriction spéciale.

" Jusqu'au moment où se présentera l'occa-
" sion d'éditer un code de lois de la guerre plus complet,
" les hautes parties contractantes (je rappelle au Tri-
" bunal que l'Allemagne était parmi celles-ci) trouvent
" opportun de certifier que dans les cas non prévus par
" les statuts auxquels elles ont adhérés, la population
" et les belligérants restent sous la sauvegarde et l'ac-
" tivité des principes de droit international, pour au-
" tant que ces principes découlent des usages établis en-
" tre les peuples civilisés, des lois d'humanité et des
" exigences de la conscience publique. "

Je voudrais souligner que dans les annexes de convention sur les lois et coutumes de la guerre sur terre (deuxième conférence de la Paix, 1907) dans l'article 4 du chapître 2, on dit clairement des prisonniers de guerre - vous trouverez l'extrait cité à la page 4 de votre livre de documents , c'est indiqué au crayon rouge-

" Les prisonniers de guerre sont au pouvoir
" des gouvernements ennemis, non des particuliers ou
" des détachements qui les ont fait prisonniers. On doit
" les traiter humainement. Tout ce qui leur appartient
" personnellement, à l'exception des armes, des chevaux
" et des papiers militaires, restent leur propriété. "

H0495 - 0014

JN I3

De cette façon, on peut considérer comme établi que les gouvernements de toute une série de pays, y compris l'Allemagne ont reconnus sans restriction leurs devoirs d'assurer un ordre ou les prisonniers de guerre ne devraient pas souffrir de l'arbitraire de la part des particuliers qui entrent dans la composition des forces armées de tel ou tel état.

On en déduira naturellement, que, lors d'une violation de cet engagement, la responsabilité pour chaque cas de crime contre un prisonniers de guerre, et d'autant plus pour un système de crimes contre la dignité humaine, la personnalité, la santé et la vie des prisonniers de guerre, est assurée notamment par le gouvernement du pays qui a signé la convention.

A la lumière des faits que je vais vous présenter sur la base de documents indéniables, les engagements solennels de l'Allemagne sur le traitement des prisonniers de guerre apparaîtront comme une moquerie cynique et sans exemple de la notion des accords du droit de la culture et de l'humanité.

Je présente au Tribunal sous le n° URSS-51 une note du commissaire du peuple pour les affaires étrangères Molotov du 25 novembre 1941, concernant les atrocités révoltantes des autorités allemandes à l'égard des prisonniers de guerre soviétiques, et je lis certains extraits de cette note que vous trouverez à la page 6 du livre de documents qui vous a été présenté.

" Le gouvernement soviétique possède de nom-
" breux faits qui prouvent les atrocités systématiques et
" des actes de justice expéditive perpétrés par les autori-

H0495 – 0015

JN I4

" tés allemandes sur les prisonniers de l'Armée Rouge et
" les officiers. Ces derniers temps, des faits sont deve-
" nus particulièrement nombreux et ont pris un caractère
" particulièrement flagrant découvrant ainsi encore une
" fois le militarisme allemand et le gouvernement alle-
" mand comme une bande d'oppresseurs qui ne comptent ~~que~~
" avec aucune règle de droit internationale, avec aucune
" loi de la morale humaine.

" Le Commandement militaire soviétique a é-
" tabli de nombreux faits quand les soldats de l'Armée
" Rouge faits prisonniers blessés pour la plupart étaient
" soumis de la part du gouvernement militaire allemand et
" des unités armées allemandes à des tortures atroces
" et des assassinats.

" Les soldats de l'Armée Rouge faits prison-
" niers sont torturés au fer rouge, on leur crève les yeux
" on leur coupe les pieds, les mains, les oreilles et le
" nez, on leur coupe les doigts de la main, on leur ouvre
" le ventre, on les attache aux tanks, on les déchire en
" morceaux. Des actes fanatiques de ce genre et des cri-
" mes honteux, les officiers et les soldats fascistes les
" commettent sur toute l'étendue du front, partout où ils
" apparaissent et où les combattants et les officiers de
" l'Armée Rouge tombent entre leurs mains.

" Ainsi, par exemple, dans le SSR ukrainien dans l'île de Chortitza, sur le Dniepr, après le départ des unités allemandes chassées par l'Armée Rouge, on a trouvé
" des cadavres prisonniers de l'Armée Rouge torturés par
" les Allemands. Ces prisonniers avaient les mains coupées,
" les yeux crevés, le ventre ouvert. En direction du Sud-

H0495 – 0016

JN I5

"Ouest près du village de Repki en Ukraine, après le recul
"des Allemands des positions qu'ils avaient occupées, on
"a découvert les cadavres du Commandant de bataillon Vo-
"broff, du chef politique Piatigorsky et de deux combat-
"tants dont les mains et les pieds étaient cloués à des
"poteaux et sur le corps desquels des étoiles à cinq bran-
"ches étaient marquées au couteau chauffé à blanc. Les fi-
"gures des morts étaient tailladées et brûlées.

" Au même endroit dans le voisinage, on a
"trouvé encore un dadavre d'un soldat de l'Armée Rouge qui
"la veille avait été fait prisonnier par les Allemands.
"Ses pieds étaient brûlés, ses oreilles coupées.

" Lors de la prise par nos unités du village
"de Cholmy (front du Nord-Ouest), on a découvert des ca-
"davres méconnaissables des membres de l'Armée Rouge et
"l'un d'eux avait été brûlé sur un feu de bois. C'était
"le soldat Ossipoff André, du SSR de Kazachstan. A la gare
"de Greygovo (SSR d'Ukraine) les unités allemandes ont
"fait prisonnier un petit groupe de soldats de l'Armée
"Rouge et pendant plusieurs jours ne leur ont donné ni nour
"riture, ni eau. A quelques uns de ces prisonniers, ils
"ont coupé les oreilles, crevé les yeux, amputé les mains,
"puis ils les ont tués à la baïonnette.

" Au mois de juillet de cette année, près
"de la gare de Choumilino, les unités allemandes ont fait
"prisonniers des groupes de soldats de l'Armée Rouge griève
"ment blessés et les ont achevés sur place.

" Le même mois, dans la région de Borissoff
"70 prisonniers de l'Armée Rouge ayant été faits prison-
"niers, les Hitlériens les ont tous empoisonnés à l'arsenic

H0495 – 0017

" Au mois d'août près du hameau de Zabolotye
" les Allemands ont pris sur le champ de bataille 17 sol-
" dats de l'Armée Rouge grièvement blessés. Pendant 3
" jours, ils ne leur ont pas donné de nourriture. Ensuite,
" les 17 prisonniers de l'Armée Rouge qui perdaient leur
" sang en grandes quantités ont été attachés à des poteaux
" télégraphiques, il en advint que 3 prisonniers moururent,
" les 14 autres ont été sauvés de la mort imminente par
" l'arrivée de la sous-section de chars soviétiques com-
" mandée par le Lieutenant Rybine.

" Dans le village de Lagoutino, dans la ré-
" gion de Briansk; les Allemands ont attaché à deux tanks
" un soldat de l'Armée Rouge blessé et l'ont déchiré en
" morceaux.

" Sur l'un des points à l'Ouest de Briansk,
" non loin du Kolkhose de " Octobre rouge " on a trouvé
" 11 cadavres calcinés de combattants et d'officiers de
" l'Armée Rouge pris par les fascistes. Sur le dos et sur
" les mains des soldats apparraissaient les traces de tor-
" tures au fer rouge.

" On a enregistré une série de cas où le
" commandement allemand au moment de l'attaque pousse sous
" menace d'exécution les prisonniers de l'Armée Rouge au
" devant de ses colonnes allant à l'attaque. De tels cas,
" en particulier sont enregistrés dans la région du kokhoze
" Vybory (élections) du district de Leningrad, dans la
" région de Poltava du SSR d'Ukraine, et dans beaucoup
" d'autres endroits. Les soldats de l'Armée rouge blessés
" ou malades qui se trouvent dans les hopitaux tombés aux
" mains des usurpateurs allemands sont soumis systématique-
" ment à des railleries révoltantes, à des tortures et des

H0495 - 0018

JN I7

" atrocités. On possède un nombre immense de cas où les
" soldats de l'Armée Rouge sans défense, malades et blessés
" se trouvant dans des infirmeries étaient achevés sur pla-
" ce piqués à la baïonnette par les fanatiques fascistes.
" Ainsi, dans le village de Roudina de la région de Som-
" lensk, des unités germano-fascistes ont pris l'hopital
" de campagne soviétique et ont fusillé les soldats de
" l'Armée Rouge blessés, les ambulanciers et les ambulan-
" cières. Là, ont péri les combattants blessés Chalamoff,
" Assimoff, le Lieutenant Dileieff, l'ambulancière Boyko
" âgée de 17 ans et d'autres. On connait de nombreux faits
" de violence et de viols de femmes quand les infirmières de
" des ambulances tombaient aux mains des usurpateurs hitlé-
" riens. "

Dans cette même note, on rapport encore une grande quantité de faits. On dit ensuite :

" Parmi les soldats et officiers de l'ar-
" mée hitlérienne le maraudage est fréquent. Avec l'arri-
" vée des froids de l'hiver le maraudage commence à prendre
" un caractère massif et lesbandits hitlériens ne comptent
" avec rien dans leur chasse aux vêtements chauds. Non seu-
" lement ils arrachent les vêtements chauds et les chaus-
" sures aux combattants soviétiques tués, mais encore ils
" enlèvent littéralement tous les vêtements chauds aux
" blessés (bottes, chaussures, chaussettes, chandails, che-
" mises de laine, passe-montagne) ils les déshabillent à
" nu et s'affublent de tout cela y compris les vêtements
" de femmes enlevés aux infirmières blessées ou tuées. "

" Ils affament les prisonniers de l'armée
" rouge en les laissant sans nourriture pendant des semai-

H0495 - 0019

" nes ou en leur donnant des rations infimes de pain pourri
" ou de pommes de terre pourries. En ne donnant pas de
" nourriture aux prisonniers de guerre soviétique, les Hit-
" lériens les obligent à fouiller dans lesordures et à y
" chercher les restes de nourriture jetés par les soldats
" allemands, ou comme cela avait eu lieu dans plusieurs
" camps y compris le camp près de Korma du SSR de Russie
" Blanche, ils jettent aux prisonniers de guerre soviéti-
" ques les cadavres de chevaux derrière les barbelés. Au
" camp de Vitebsk en Russie Blanche, les prisonniers de
" guerre de l'armée rouge n'ont pas reçu de nourriture pen-
" dant près de 4 mois.

" Quand un groupe de prisonniers de l'armée
" rouge envoyait au commandement allemand une déclaration
" écrite avec la demande de leur donner de la nourriture
" pour soutenir leur vie, l'officier allemand a demandé
" qui avait écrit cette déclaration et les 5 hommes de
" l'armée rouge qui ont reconnu qufils l'avaient écrite
" ont été fusillés sur place. Des faits analogues de l'ar-
" bitraire le plus absolu et d'atrocités sont observés éga-
" lement dans d'autres camps (Chitkovsky, Demiansky et
" d'autres).

" Dans le but d'exterminer en masse des
" prisonniers de guerre soviétiques, les autorités alle-
" mandes et le gouvernement allemand ont institué dans les
" camps de prisonniers de guerre soviétiques un régime bar-
" bare. Le Haut Commandement allemand et le ministère du
" ravitaillement et de l'agriculture ont promulgué un dé-
" cret par lequel les prisonniers de guerre soviétiques a-
" vaient une allocation de nourriture pire que les prison-

H0495 – 0020

" niers des autres pays,tant au point de vue de la qualité
" qu'au point de vue de la quantité des produits à distri-
" buer.

" Les rations de nourriture établies par
" ce décret étaient par exemple : 600 grammes de pain et
" 400 grammes de viande par homme et par mois, elles vouent
" les prisonniers de guerre soviétiques à mourir de faim.

" Tout en mettant en pratique d'une façon
" inhumaine et cruelle le régime honteux et parfaitement
" inique du traitement des prisonniers de guerre soviéti-
" ques, le gouvernement allemand essaye cependant par tous
" les moyens de dissimuler à l'opinion publique les décrets
" promulgués sur cette question par le gouvernement allemand
Ainsi à la demande relative à ce sujet du gouvernement so-
" viétique, le gouvernement suédois lui a communiqué que
" les renseignements publiés dans la presse européenne et
" américaine concernant les décrets précités du gouverne-
" ment allemand correspondent à la réalité, mais le texte
" du décret n'est pas publié et pour cette raison, innacces-
" sible. "

Ce qui était innaccessible pour le gouverne-
ment suédois en autome 1941 est amintenant accessible au
Tribunal international militaire. Le fait que des documents
prenaient deux voies différentes me parait particulièrement
important : la voie du haut commandement et la voie du parti
fasciste. De cette façon l'extermination par la faim des
soldats soviétiques devenus prisonniers des Allemands était
conçue et réalisée en même temps par le haut commandement
de l'armée allemande et par le parti nazi.

H0495-0021

JN 20

Je présente au Tribunal ces documents inaccessibles il y a quelques temps,comme un poids lourd sur le plateau de la balance de l'accusation.

Vous trouverez, Messieurs, les documents que je cite qui portent le n° 225 D

" Le Haut Commandement des armées de terre.
" Chef de l'armement et Commandant de l'armée de réserve.
" Berlin, le 6 août 1941.
sujet : Ravitaillement des prisonniers de guerre soviétiques

" L'union soviétique n'a pas adhéré à l'accord
" concernant le traitement des prisonniers de guerre. En
" conséquence, nous ne sommes pas obligés de fournir aux
" prisonniers de guerre soviétiques le ravitaillement qui
" correspondrait à cet accord au point de vue de la quan-
" tité comme au point de vue de la qualité. Prenant en con-
" sidération la situation générale du ravitaillement, on
" fixe les rations suivantes pour les prisonniers de guerre
" soviétiques suffisantes d'après les décisions médicales.

Les rations de ravitaillement au camps des
" prisonniers de guerre (ne faisant pas de travaux très
" importants) du 6 juillet 1941 :
" pour 28 jours :
" pain : 6 kilogs ; viande : 400 grammes ; graisses : 440
" grammes ; sucre : 600 grammes.

Rations pour les prisonniers utilisables à
" des travaux spéciaux
" pour 28 jours :
" pain : 9 kilogs; viande : 600 grammes ; graisses : 520 grs;
" sucre : 900 grammes. "

H0495 - 0022

Une instruction analogue, intitulée : "Ravitaillement des prisonniers de guerre russe" a été adressée comme information secrète par la Chancellerie du Parti Nazi, le 17 Octobre 1941. Je ne voudrais lire qu'une seule phrase de cette directive, vous la trouverez à la page 18 du Livre de documents :

"La discussion ouverte de la question concernant la nourriture des prisonniers de guerre orale ou dans la presse est exclue, étant donné la possibilité que l'ennemi ne s'émeuve à ce sujet."

Les auteurs de ce document soulignent spécialement qu'il n'y a pas lieu de craindre que "le ravitaillement de notre peuple allemand n'empire si peu que ce soit." L'allusion, me semble-t-il, est suffisamment nette. Ce document était envoyé au Haut-Commandement des armées de terre, au Commandement des régions de corps d'armées, aux autorités militaires de Bohême et Moravie, aux attachés militaires de plusieurs villes.

Les conspirateurs fascistes établissaient des rations alimentaires particulièrement basses pour les combattants de l'Armée rouge. Selon leurs propres calculs, la ration mensuelle pour les prisonniers de guerre soviétiques représentait en graisses 42%, en sucre et en pain, 66%, en viande 0% de la quantité de produits que recevaient les prisonniers de guerre du contingent d'autres armées en guerre avec l'Allemagne.

En outre, la directive même portait en remarque spéciale - vous le trouverez à la page 13 "Si la ration baisse pour les prisonniers de guerre non-soviétiques, elle baisse en conséquence pour les

p

H0495 - 0023

prisonniers de guerre soviétiques."

Mais même ces rations de famine, qui ne pouvaient satisfaire aux besoins d'un adulte, n'existaient le plus souvent que sur le papier.

Je vous présente encore un document sous le n° URSS 177.

M. LE PRESIDENT - Colonel Pokrowsky, lorsque vous avez dit, en ce qui concerne la viande : 0%, vous parliez de pourcentage. Mais il me semble qu'en déterminant les quantités de nourriture qui étaient soi-disant allouées, on parlait de 400 grammes de viande pour les hommes ordinaires, et 650 grammes pour les hommes faisant un travail spécial. Alors, nous ne voyons pas très bien comment ces 400 grammes peuvent représenter 0% des rations ?

Colonel POKROWSKY - Vous avez raison, Monsieur le Président. Je comprends très bien votre remarque, mais il n'y a pas de contradiction. Je veux seulement dire au Tribunal qu'il existe plusieurs directives. La première est la plus favorable pour les prisonniers de guerre, et elle parle de la quantité de 400 grammes de viande. La suivante fixe des proportions de pourcentage pour les prisonniers soviétiques et pour d'autres prisonniers, et je comprends que ce chiffre de 0% indique que s'il n'y a pas assez de viande pour tous les prisonniers de guerre, les soviétiques ne reçoivent rien.

M. LE PRESIDENT - Je comprends, mais vous dites que d'après ces évaluations qui nous ont été données, on peut admettre des différences, Cela ne fait rien, d'ailleurs, parce que je vois qu'il y a encore

H0495 - 0024

d'autres évaluations.

Colonel POKROWSKI - Vous avez tout à fait raison, Monsieur le Président.

Je vous présente encore un document sur cette même question. C'est le n° URSS 177. Vous le trouverez à la page 21 du Livre de documents. C'est le compte-rendu d'une conférence au Ministère du Ravitaillement, sous la direction du Secrétaire d'Etat Backer, et du Directeur Ministériel Moritz, du 24 Octobre 1941, à 16 heures 30. A la Conférence prenaient part les représentants d'autres départements, en particulier le Général Reinecker, et le Directeur Ministériel Mansfeldt. (Le Tribunal se rappelle sans doute que Reinecker était à la tête du département qui s'occupait des prisonniers de guerre.) La conférence avait lieu au sujet du ravitaillement des prisonniers de guerre russes et des travailleurs civils. Je cite : (page 21 de votre Livre de documents)

"1 - Aspect du ravitaillement -

"Les essais de préparation pour les Russes d'un pain spécial ont montré que le mélange le plus économique s'obtient avec 50% de rèze de seigle, de 20% de tourteaux de betteraves sucrières, de 20% de farine cellulosique, et de 10% de farine préparée avec de la paille et des feuilles.

"La viande d'animaux généralement inutilisée pour la nourriture ne pourra jamais satisfaire en quantité suffisante les besoins en viande ; aussi les Russes doivent-ils recevoir de la viande de cheval et de la viande peu utilisable, qui est livrée aujourd'hui en

H0495 – 0025

quantité double avec les cartes.

"Dans l'état actuel de la technique des graisses, il n'existe plus de graisse sans valeur. Donc les Russes devront recevoir de bonnes graisses de table."

Il est difficile de passer paisiblement sur ces lignes moqueuses. Les prisonniers de guerre russes qui recevaient déjà de la viande d'animaux généralement inutilisée pour la nourriture ne doivent recevoir dans leur ration de famine que de la viande qui est distribuée en quantité double, avec les cartes aux consommateurs habituels ; et au lieu de graisses des composés qui ne deviennent utilisables pour la nourriture que dans l'état actuel de la technique des graisses. Et un tel produit est encore intitulé : "Bonnes graisses de table".

La deuxième partie du document est encore intutulée "rations". Je la cite : (l'endroit cité se trouve à la page 21 et 22 de votre Livre de documents)

"Comme les données des spécialistes du Ministère de la Santé Publique du Reich et de la Direction Générale de la Santé Militaire concernant la teneur indispensable en calories des produits alimentaires sont fortement divergentes, l'établissement définitif des rations sera fait dans un cercle de spécialistes plus étroit au cours de cette semaine. La question de la soupe de farine pendant sept jours comme nourriture de passage et la question des rations pour les Russes "non-travailleurs" qui se trouvent actuellement dans les camps allemands sera résolue par le Ministère du Ravitaillement.

H0495 – 0026

"3°) Nombre de Russes que le Ministère du Ravitaillement du Reich peut porter sur les listes de ravitaillement."

Je dois dire que cela a pour but d'éclaircir la question du nombre de Russes qu'on peut porter sur les listes.

"Le Secrétaire d'Etat Backer n'a donné aucune réponse qui l'engage aux questions instantes du Général Reinecker, et du Directeur Ministériel Mansfeldt."

Il me semble utile de vous signaler que le document porte une remarque au crayon : " Prière de d'éclaircir l'affaire avec précision, car le Secrétaire d'Etat Backer commence apparemment à perdre la ration." La signature est illisible.

Ce n'est pas par hasard que les dirigeants du Ministère de la Santé Publique et de la Santé Militaire avaient des avis fortement divergents. Le Tribunal se rappelle les déclarations du témoin Blaha qui, en répondant à mes questions devant le Tribunal a déclaré que presque tous les prisonniers de guerre morts d'inanition au camp de Dachau étaient des soldats de l'Armée Rouge. Je veux prouver que le camp de Dachau n'était pas une exception sous ce rapport.

Le 27 Avril 1942, le Commissaire du Peuple des Affaires Etrangères de l'URSS a été obligé d'adresser une nouvelle note où il disait : (je présente cette note au Tribunal comme preuve enregistrée sous le n° URSS 51. Vous trouverez la citation que je fais à la page 13 de votre Livre de documents, et pour plus de facilité, elle est marquée au crayon rouge.)

"Le Gouvernement Soviétique a actuellement à sa disposition plusieurs centaines de documents

H0495 – 0027

nouveaux affirmant des crimes sanglants à l'égard des prisonniers de guerre soviétiques, crimes dont il a été parlé dans la note du Gouvernement de l'URSS du 26 Novembre 1941. Il a été établi fermement que le Commandement Allemand voulant se venger de la défaite de l'Armée allemande au cours des derniers mois a introduit partout la politique d'extermination physique des prisonniers de guerre soviétiques.

"Sur toute l'étendue du front, depuis l'Arctique jusqu'à la Mer Noire, on découvre des cadavres de prisonniers de guerre soviétiques torturés. Presque dans tous les cas, ces cadavres portent des traces de terribles tortures qui ont précédé l'assassinat. Des unités de l'Armée Rouge découvrent dans les blockaus qu'ils prennent aux Allemands, dans les casemates souterraines, et dans les lieux habités, des cadavres de prisonniers de guerre soviétiques tués après des tortures barbares. Ces faits se répètent de plus en plus souvent. Ils sont fixés dans les déclarations signées par des témoins oculaires.

"Les 2 et 6 Mars 1942, sur le front de Crimée, dans la région de la côte 66,3, au village de Djantora, on a trouvé neuf cadavres de prisonniers de guerre de l'Armée Rouge, déchiquetés par les fascistes d'une façon si barbare que l'on n'a pu reconnaître que deux cadavres. Les prisonniers de guerre torturés avaient leurs ongles arrachés, les yeux crevés, l'un des cadavres avait toute la partie droite de la poitrine excisée. Sur les autres on a découvert des traces de ~~xxx~~ tortures par le feu, des plaies de couteau nombreuses, des mâchoires fracturées. A Theodosia, on a trouvé des dizaines de cadavres de soldats de l'Armée

H0495-0028

Rouge torturés, des hommes de l'Azerbaidjan ; parmi eux Djafaroff, Ismail Zade, auquel les hitlériens ont crevé les yeux et coupé les oreilles ; Alibekoff Kouli-Zade, auquel les Hitlériens ont foulé les poignets, et qu'ils ont tué à la baïonnette ensuite. Le caporal Islam Mahmed Ali Ogly, auquel les hitlériens ont ouvert le ventre ; Askeroff Moustapha Ogly, attaché avec un fil de fer à un poteau est mort dans cet état de ses blessures."

Plus loin, dans la même note, on dit :

"Dans le village de Krasndperovo, de la région de Smolensk, les unités de l'Armée Rouge qui avançaient ont trouvé 29 cadavres de prisonniers de l'Armée Rouge, et d'officiers, deshabillés, et dans une seule plaie d'arme à feu. Tous les prisonniers ont été tués à coups de couteau. Dans la même région, au village de Babaivo, les hitlériens ont placé près d'une meule de foin 58 prisonniers et deux ambulancières, et ont incendié la meule. Quand ces hommes, voués à brûler, essayaient de se sauver du feu, les Allemands les fusillaient.

"Au village de Koulechovka, les Allemands ont pris 16 hommes et officiers grièvement blessés, ils les ont deshabillés, ils ont arraché leurs pansements, ils ont essayé de les faire mourir de faim, les ont piqués à la baïonnette, leur ont cassé les bras, ont déchiré leurs plaies, et les ont soumis à d'autres tortures, après quoi ils ont enfermé les survivants dans une isba, et les ont brûlés.

"Au village de Strenevo, dans la région de Kalininsk, les Allemands ont enfermé dans les bâtiments

H0495 - 0029

d'une école 50 prisonniers blessés de l'Armée Rouge et les ont brûlé.

"Dans la ville de Volokolamsk, les occupants ont interdit aux soldats de l'Armée Rouge enfermés au 5ème étage de la maison du n° 3/6 de la Rue des Prolétaires, de sortir de cette maison, quand un incendie s'y est déclaré. Ils fusillèrent ceux qui essayaient de s'en sortir ou de se jeter par les fenêtres. 60 prisonniers périrent dans l'incendie, ou furent fusillés.

"Au village de Popovka, de la région de Toula, les Allemands ont emmené dans un hangar 140 prisonniers de l'Armée Rouge, et l'ont incendié. 95 hommes périrent dans l'incendie. A 6 kms de la gare de Pogostie de la région de Leningrad, les Allemands en retraite sous la poussée des unités de l'Armée Rouge, ont fusillé avec des balles à éclatement et après des sévices terribles et des tortures barbares plus de 150 prisonniers de guerre soviétiques. Sur la plupart des cadavres, les oreilles sont coupées, les yeux crevés, les doigts amputés, chez quelques-uns l'une ou les deux mains sont coupées, la langue arrachée. Sur le dos de trois des soldats sont découpées des étoiles. Peu de temps avant la libération de la ville de Kondrovo, de la région de Smolensk par les unités de l'Armée Rouge en Décembre 1941, les Allemands ont fusillé aux environs de la ville plus de 200 prisonniers de l'Armée Rouge, qu'ils ont menés à travers la ville sans vêtements et sans chaussures, fusillant sur place ceux qui étaient affaiblis et qui ne pouvaient continuer à marcher, ainsi que ceux des habitants de la ville qui apportaient et lançaient des morceaux de pain aux prisonniers."

M. LE PRESIDENT - Nous allons suspendre

H0495 - 0030

la séance pour dix minutes.

SUSPENSION DE SEANCE

Colonel POKROWSKI - Dans le but de réaliser en fait l'extermination du plus grand nombre possible de prisonniers de guerre soviétiques, les conspirateurs nazis s'évertuèrent à trouver des méthodes toujours nouvelles d'extermination. La note dit, je cite :

"Au cours de ces derniers temps, on a établi une série de "cas nouveaux" où le Commandement allemand a utilisé les prisonniers de guerre soviétiques pour déminer les champs et pour d'autres travaux dangereux pour leur vie.

"Ainsi, dans la région des villages de la Grande et Petite Vloya, des dizaines de prisonniers rangés en colonnes serrées étaient chassés pendant quatre jours par les hitlériens à travers un champ de mines. Quotidiennement, plusieurs prisonniers sautaient sur les mines. Ce moyen d'assassiner les prisonniers de guerre est prévu par les ordres du Commandement Allemand. Dans l'ordre du 203ème Régiment d'Infanterie, sous le n° 109 on dit :

"Le Commandant en Chef de l'Armée, Général-Feld-Maréchal Rundstedt a ordonné ce qui suit :

"En dehors des opérations de combat pour conserver le sang allemand, la recherche des mines et le déminage des terrains minés seront exécutés par les prisonniers russes. Ceci a trait également aux mines allemandes."

Le maraudage dont on a parlé dans la pre-

H0495-0031

mière note n'était pas seulement considéré comme un fait acceptable, mais était même recommandé comme un devoir aux soldats de l'Armée allemande.

Le Commissaire du peuple se réfère aux documents suivants, émanant du Commandement Allemand, et souligne qu'au cours de l'hiver, un tel maraudage vouait les soldats de l'Armée Rouge à la mort par le froid. Je cite :

"Dans l'ordre de l'Etat-Major du 88ème régiment de la 34ème division d'infanterie allemande intitulé : "Situation de l'équipement" on propose : "Sans hésiter, enlever aux prisonniers de guerre russes leurs chaussures."

Cet ordre n'est pas un hasard. On le voit déjà par le fait que même avant la fourbe attaque contre l'URSS le Commandement allemand prévoyait déjà l'utilisation de cet ordre d'équipement pour ces unités.

Dans les archives du 284ème régiment d'infanterie de la 56ème division, on a trouvé une circulaire sous le n° 121/4, du 6 Juin 1941, sur , je cite :

"Les principes du ravitaillement sur les étendues de l'Est."

A la 8ème page de cette circulaire, on lit :

"Ne pas compter sur l'équipement en vêtements. Aussi est-il particulièrement important d'enlever aux prisonniers de guerre les chaussures utilisables et d'utiliser immédiatement tous les vêtements récupérables : linge, chaussettes, etc..."

Comme autres moyens d'exterminer en masse les prisonniers de guerre soviétiques, comme le montre la note , je cite :

H0495 - 0032

"Ils sont privés de nourriture, ils sont voués à une mort lente par la faim, et dans quelques cas sont empoisonnés par une nourriture pertinemment mauvaise."

Les organismes soviétiques ont à leur disposition, sous le n° 202, l'ordre de l'Etat-Major du 80ème régiment cité plus haut, où il est dit, je cite :

"Les cadavres de chevaux vont servir de nourriture aux prisonniers de guerre russes. Les "points semblables" (dépôts) de cadavres de chevaux sont marqués par des poteaux indicateurs ; il y en a le long de la grand-route principale à Malo-Yaroslavetz et dans les villages de Romanovo et de Bieloussovo."

L'ordre à la 60ème divison d'infanterie motorisée, sous le n° 166/41 exige nettement l'assassinat en masse de prisonniers de guerre. Cet ordre dit, je cite :

"Les soldats et les sous-officiers russes sont très courageux au combat. Même une petite unité séparée accepte toujours l'attaque. En conséquence, on ne doit pas admettre de traitement humain avec ces prisonniers. L'extermination de l'adversaire par le feu ou l'arme blanche doit continuer jusqu'à ce qu'on l'empêche complètement de nuire."

L'instruction du Commandement allemand sur les traitements des prisonniers de guerre soviétiques, sous le n° 1/3058 contient les prescriptions suivantes :

"Agir énergiquement et directement contre le moindre signe de désobéissance. Se servir d'armes sans merci. L'utilisation de bâtons, de verges et

H0495 - 0033

de fouets ne doit pas avoir lieu. La mollesse même devant un prisonnier obéissant et travailleur n'est que de la faiblesse et ne doit pas avoir lieu (paragraphe 2)

"Au travail, garder toujours les distances avec lesprisonniers, distances qui permettent d'employer les armes immédiatement (paragraphe 3)"

Tout cela s'est avéré insuffisant. L'ordre émis au nom de Hitler en sa qualité de Commandant en Chef par le Haut-Commandement de l'Armée allemande du 14 Janvier 1942 annonce (paragraphe 2) je cite :

"Toute indulgence, toute humanité à l'égard des prisonniers de guerre sont interdites sévèrement. Le soldat allemand doit toujours faire sentir sa supériorité aux prisonniers. Tout retard dans l'utilisation des armes contre le prisonnier comporte un danger. Le Commandant en Chef espère que l'ordre donné sera exécuté dans sa totalité."

Le Gouvernement soviétique continue à recevoir des informations certaines sur la situation des prisonniers de l'Armée Rouge dans les territoires de l'URSS occupés par les Allemands, ainsi que sur les arrières reculés de l'Armée allemande, et les pays européens occupés par l'Allemagne. Ces informations témoignent du fait que le régime des prisonniers de guerre de l'Armée Rouge avait encore empiré par la suite. Ils étaient placés dans des conditions particulièrement mauvaises, en comparaison avec les prisonniers de guerre d'autres pays.. Elles témoignent aussi de la mort de prisonniers de guerre soviétiques par la faim et la maladie, du régime infâme de raille-

H0495 - 0034

ries et de cruautés sanglantes qui sont appliquées aux membres de l'Armée Rouge par les Autorités allemandes qui ont violé il y a longtemps les exigences les plus élémentaires du droit international et de la morale humaine.'

On souligne particulièrement dans la note que la barbarie inhumaine et les forfaits perpétrés par les bandits fascistes sur les prisonniers de guerre soviétiques surpassent la cruauté de Tchinghis-Khan, de Batiy, et de Mamay.

"Nonobstant : le Gouvernement Soviétique, fidèle aux principes d'humanité ... (vous trouverez cela page 14 du Livre de documents) et de respect à ses engagements internationaux n'a pas l'intention, même dans les conditions actuelles, de prendre en réponse des mesures repressives à l'égard des prisonniers de guerre allemands, et tient, comme auparavant, les engagements pris par l'Union Soviétique sur la question du régime des prisonniers de guerre, en vertu de la Convention de La Haye de 1907, signée également, mais violée d'une façon si fourbe sur tous ses points par l'Allemagne."

Un peu plus tard, je lirai le document composé par un groupe de prisonniers de guerre allemands Les auteurs de ce document ont complété d'une part par toute une série de faits nouveaux la liste des crimes commis par les conspirateurs à l'égard de prisonniers de guerre soviétiques ; d'autre part, ils ont confirmé que le Commandement Soviétique s'en tenait aux principes d'humanité à l'égard des prisonniers de guerre allemands.

I3/2/46

D. 14

12 à 18 h.

H0495-0035

La victoire militaire des puissances démocratiques a ouvert l'accès aux secrets les plus cachés des archives hitlériennes. A côté d'une grande quantité de documents qui soulèvent le voile qui recouvrait les plans criminels des conspirateurs, nous avons maintenant de grandes possibilités d'interroger des témoins vivants. La concordance des déclarations des témoins avec les témoignages documentaires des archives éclaire jusqu'au bout toute cette question. Nous avons également reçu beaucoup de preuves nouvelles sur la question des crimes contre les prisonniers de guerre.

Déjà dans la note du Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères de l'URSS Molotov, du 27 Avril 1942, on parlait de la pratique criminelle hitlérienne de l'anéantissement physique des prisonniers de guerre soviétiques.

Je démontrerai que ces crimes représentent une partie seulement du complot général, et qu'ils étaient conçus avant même le début de la guerre d'agression contre l'URSS. Le Tribunal verra que le régime des prisonniers de guerre était une combinaison des moyens pour les exterminer.

Nous en venons aux déclarations des témoins.

L'ex-Chef d'Etat-Major de l'OKH, Halder, Otto, interrogé le 31 Octobre 1945 a déclaré - je cite au Tribunal, comme note n° URSS 341 un extrait de l'interrogatoire de Halder)

"Avant le début de l'attaque contre la Russie, le Fuehrer réunit un conseil de tous les officiers en rapport avec le Haut-Commandement, au sujet

H0495 - 0036

de l'attaque prochaine contre la Russie. Je ne puis me rappeler exactement la date de ce conseil. Je ne sais si c'était avant ou après l'attaque contre la Yougoslavie.

"A cette conférence, le Fuehrer déclara que dans la guerre contre les Russes, devaient être employées d'autres méthodes de guerre que celles employées à l'Ouest."

Je prie le Tribunal de m'excuser, j'ai oublié de préciser que l'endroit que je cite se trouve page 24 de votre Livre de documents.

"Le Juge d'instruction - Quoi ce qu'il a encore dit ?

"Le témoin - Il a dit que la lutte entre la Russie et l'Allemagne était une lutte entre races. Il a dit que puisque les Russes n'ont pas adhéré à la Convention de La Haye, le traitement de leurs prisonniers de guerre ne doit pas être en accord avec les statuts de la Convention de La Haye."

Dr. NELTE (Défenseur de Keitel) - L'objection que je fais est tout à fait générale. Je crois que suivant les motifs qui ont été exposé jusqu'à présent au Tribunal, selon l'Article 21 des statuts, il serait possible que ce témoin, Colonel-Général Halder, se trouvant actuellement à la prison de Nuremberg, soit entendu directement par le Tribunal plutôt que de lire ici ses déclarations écrites. Je demande une décision.

M. LE PRESIDENT - Colonel Pokrowski, désirez-vous répondre à la demande du Dr Nelte ?

Colonel POKROWSKI - Si le Tribunal le permet

H0495 - 0037

je lui ferai part de mes réflexions à ce sujet.

Les déclarations de Halder ne sont importantes pour nous que sur un seul sujet, à savoir le passage où il établit le fait qu'Hitler réunit avant la guerre contre l'Union Soviétique, une conférence spéciale à laquelle furent discutées particulièrement les questions du traitement des prisonniers futurs de l'Armée Rouge Ce fait est corroboré par d'autres témoignages que nous présentons comme démonstration à ce Tribunal. C'est pour cela qu'il me semble qu'il n'y a pas de nécessité d'interroger ici même le témoin Halder, car cela pourrait entraîner une perte de temps. Le Ministère Public n'a que cette question à poser à Halder, alors que les avocats de la Défense pourraient poser d'autres questions que celle-ci, et il serait utile dans ce cas que, respectant la pratique établie, elle fasse les démarches nécessaires et dise à quel sujet elle veut interroger Halder, et quelles questions elle veut lui poser.

H0495 - 0038

LE PRESIDENT

Le Tribunal considère que si l'interrogatoire du général Halder doit être utilisé et a été utilisé, le général Halder doit être amené ici pour être contre-interrogé, à condition toutefois qu'il est exact qu'il soit à Nuremberg ; lorsqu'un témoin,est appelé, on peut le contre-interroger ; la seule raison de ne pas se servir de cet interrogatoire serait que le témoin fût à Nuremberg et qu'on puisse l'appeler ; je veux dire évidemment à un moment propice pour un contre-interrogatoire.

Colonel Pokrowsky, si le général Halder se trouve à Nuremberg, vous le ferez venir ici à un moment propice durant la présentation de votre dernier exposé

COLONEL POKROWSKY

Si le Tribunal le permet, nous prendrons des informations exactes pour savoir où se trouve Halder et si il est réellement à Nuremberg, nous prendrons des mesures pour qu'il soit cité ici comme témoin

Ici, il est indispensable de souligner le mensonge propre aux fascistes. Hitler à bon escient falsifiait les faits. Il est universellement connu que l'Union soviétique a pris des engagements découlant de la convention de La Haye. Même dans le droit pénal de l'Union soviétique, les droits des prisonniers de guerre sont sous la sauvegarde et en accord avec les règles du droit international et pour la violation de ces droits,les contrevenants répondent de leurs actes, en application du code pénal

Les engagements pris par l'Union soviétique découlant de la convention de La Haye sont rappelés encore une fois dans la note du Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères de l'URSS, Molotev, du 27 avril 1942 et cette note vient d'être citée par moi

Après ces renseignements donnés, je continue à présenter la déposition de Halder concernant le discours de Hitler ; vous trouverez ce passage page 24 de votre

H0495 - 0039

Livre de documents. Je cite :

"Il a dit ensuite que vu l'instruction politique des armées russes" - à cet endroit du compte rendu il y a des points de suspension - "bref, il a dit que ceux qu'on appelle commissaires ne doivent pas être considérés comme des prisonniers de guerre". On ne peut pas ne pas remarquer que comme la conscience politique des soldats de l'armée rouge était très développée, les hitlériens voyaient un communiste ou un commissaire dans presque chaque prisonnier de guerre.

Ensuite, dans le compte rendu est notée la question suivante du Juge d'instruction et la réponse de Halder

"Le Juge

Le Führer a-t-il dit quoi que ce soit au sujet de l'ordre qui a dû être donné à propos de ce qui dont je parle ?

HALDER

Ce dont je viens de vous parler était bien son ordre. Il a dit qu'il voulait que cette directive fût suivie même si ultérieurement, aucun ordre écrit ne suivait"

Dans le Livre de documents qui est en votre possession, à la suite du compte rendu de l'interrogatoire de Halder, vous trouverez des extraits des dépositions du remplaçant du Chef de la section d'opérations de l'O.K.W. Général Warlimont, déposition du Iz novembre 1945 il déposait sous la foi du serment devant le major de l'armée américaine Hinkel Avec l'accord aimable du ministère public américain, ce document a été mis à la disposition de notre accusation pour que nous le déposions sous le n° URSS 253.

Je crois que les avocats de la défense veulent encore dire quelque chose et je leur cède la place

LE PRESIDENT

Oui ?

DR NELTE

Je parle au sujet du général pour lequel les

H0495 - 0040

mêmes motifs peuvent être invoqués que pour le général Halder c'est le général Warlimont qui se trouve également dans cette maison et peut être mis à votre disposition pour un interrogatoire

LE PRESIDENT

Quelle est votre demande maintenant ?

DR NELTE (Défenseur de l'accusé Keitel)

Ma demande consiste en ceci : de ne pas autoriser la lecture des documents concernant ces deux hommes et qui sont pésentés par le ministère public russe et de donner l'ordre que Warlimont et Halder qui sont présents à Nuremberg soient entendus comme témoins

LE PRESIDENT

Le Tribunal a déjà établi que l'interrogatoire du général Halder peut être utilisé comme il l'est en ce moment ;Halder peut être soumis à un contre-interrogatoire par les avocats de la défense, que voulez-vous de plus ?

Dr NELTE

Mais il ne s'agit pas pour l'instant du colonel général Halder, il s'agit dans ma demande du général Warlimont

LE PRESIDENT

Je croyais qu'on avait établi déjà que le général Warlimont devait être appelé comme témoin, hier ou avant-hier

DR NELTE

M. l'accusateur russe paraît ne pas avoir compris cela, étant donné qu'il voulait lire les documents signés par le général Warlimont

LE PRESIDENT

Je crois que le règlement du Tribunal est que les ministères publics pouvaient utiliser les interrogatoires à condition de faire appeler les témoins pour le contre-interrogatoire C'est pourquoi le ministère public soviétique a le droit de lire l'interrogatoire puisque le général Warlimont sera soumis à un contre-interrogatoire

Dr NELTE

Devra-t-il le faire de lui-même ou l'autorisera-t-on à le faire ?

H0495-0041

LE PRESIDENT

Je suppose que le ministère public peut user de son droit et appeler un témoin

Voyez-vous, Dr Nelte, la position du Tribunal est la suivante : si le ministère public désire appeler le témoin et ne pas se servir de l'interrogatoire, alors il appelle le témoin, l'interroge et le témoin est obligé d'accepter un contre-interrogatoire fait par la défense ; mais si le ministère public désire se servir des interrogatoires qu'il possède déjà, il peut le faire mais si le témoin est près ou à Nuremberg, il doit être amené pour un contre-interrogatoire ; c'est laissé à la discrétion du ministère public ou d'user des interrogatoires qu'il possède déjà ou d'appeler le témoin mais dans les deux cas, le témoin, s'il est à Nuremberg, doit être amené pour un contre-interrogatoire

DR NELTE

Les deux témoins, Le général Halder et le général Warlimont restent à votre disposition ; je vous prie simplement de me dire sur quel point on désire les interroger Pour nous, il y a intérêt à ce qu'il y ait contre-interrogatoire. Nous demanderons le contre-interrogatoire lorsque le ministère public russe aura lu les déclarations écrites

LE PRESIDENT

C'est une question que vous pourrez régler avec le ministère public russe si vous désirez contre-interroger les témoins immédiatement après que les interrogatoires écrits aient été versés au dossier ou après un court délai ; si je dis que les témoins doivent être contre-interrogés immédiatement après que les interrogatoires auraient été versés au dossier, la défense demandera du temps pour étudier ce contre-interrogatoire mais vous pouvez décider de cela avec le colonel Pokrowsky.

DR NELTE

Je parlerai de cette question avec le ministère public russe. Je vous remercie

H0495-0042

COLONEL POKROWSKY

Je me permettrai donc de reprendre à l'endroit où je m'étais arrêté. Je présente au Tribunal sous le n° 263 URSS le document qui nous a été aimablement prêté par la Délégation américaine qui est le compte rendu de la déposition sous serment de l'interrogatoire du général Warlimont par le major américain Hinkel. Je ne citerai pas ici en totalité cette déposition ; Warlimont répète ce que dit Halder sur bien des points , la chose importante est qu'il confirme entièrement deux faits :

1° - Hitler a bien réuni le conseil qui est mentionné dans les dépositions de Halder

2° - Hitler, même avant la guerre, avait donné l'ordre de fusiller les prisonniers de guerre et a établi que dans ce but seraient créés des groupes spéciaux et que le S.D. suivrait l'armée

Warlimoht dit plus loin et je cite (vous trouverez ce passage" page 26 du Livre de documents) :

"Hitler a ajouté qu'il n'attend nullement de ses officiers la compréhension de ses ordres ; la seule chose qu'il exige d'eux est une obéissance sans discussion."

Nous possédons encore d'autres dépositions. Le témoin et le lieutenant-général de l'armée allemande Kurt von Osterreich, chef de la section des questions des prisonniers de guerre du district de Dantzig ; ce dernier a donné personnellement sa déposition au représentant de l'armée rouge , le 29 décembre 1945 : ses dépositions sont enregistrées chez nous sous le n° URSS 151 et sont contenues dans votre Livre de documents. J'en lirai quelques extraits :

"Mon activité au poste de Chef de la section des questions des prisonniers de guerre à l'état-major de la région militaire de Dantzig a commencé le 1er février 1941. Jusqu'alors, je commandais la 207 ième division d'infanterie dénombrée et fractionnée
disloquée en France.

H0495 - 0043

Environ en mars 1941, j'étais rappelé à Berlin où; au Quartier général du Haut commandement avait lieu une conférence secrète. Cette conférence était dirigée par le lieutenant général Reinecker qui était le chef de la direction des questions des prisonniers de guerre au Quartier général. A ce conseil étaient présents plus de vingt chefs de section ,préposés aux questions des prisonniers de guerre de diverses régions militaires, ainsi que des officiers du qQuartier général. Je ne peux me rappeler actuellement le nom de ces officiers.

Le général Reinecker nous a communiqué en grand secret que probablement au début de l'été 1941, l'Allemagne envahirait le territoire de l'Union soviétique et en conséquence, le Haut commandement avait élaboré des mesures indispensables, y compris la préparation des camps pour les prisonniers de guerre russes qui seraient pris après l'ouverture des hostilités sur le front de l'est."

Je passe trois paragraphes et j'en arrive à un passage plus important. Je cite :

"Il indiqua en même temps que si on ne réussit pas à bâtir à temps sur place des camps avec des baraques couvertes [illegible], il faudra organiser des camps pour l'internement des prisonniers de guerre russes , à ciel ouvert, entourés seulement de fil-de-fer barbelés.

Ensuite, Reinecker nous a donné une instruction sur le traitement des prisonniers de guerre russes qui prévoyait l'exécution, sans aucun avertissement, des prisonniers de guerre qui essayeraient de s'évader."

Il me semble que les deux paragraphes suivants peuvent être passés afin d'économiser du temps. Je cite la page 8 de votre Livre :

"... Au bout de quelques temps, je reçus du Haut commandement une prescription qui confirmait l'instruc-

H0495 - 0044

tion de Reinecker sur l'exécution des prisonniers de guerre russes sans aucun avertissement, à tout essai d'évasion. Je ne me rappelle pas actuellement qui a signé cet ordre."

Ensuite, le témoin déclare qu'il a été appelé à Berlin, soit à la fin de I941, soit au début de I942, à une conférence des chefs de sections des questions de prisonniers de guerre dans les circonscriptions militaires. Ce conseil était dirigé par le Major général von Grebenitz. On examina la question de savoir ce qu'il fallait faire des prisonniers de guerre russes qui, par suite de blessures, de maladies ou d'inanition, n'étaient plus aptes au travail. Il me semble qu'il serait utile d'en citer quelques lignes. Ce passage se trouve dans votre Livre de documents à la page 29.

"Sur la proposition de Grebenitz, au sujet de cette question, plusieurs officiers présents donnèrent leur avis et parmi eux, des médecins qui déclarèrent que de tels prisonniers de guerre devaient être rassemblés en un seul lieu, un camp ou un hôpital, et devaient être supprimés par empoisonnement. A la suite de la discussion, Grebenitz nous donna l'ordre de tuer les prisonniers de guerre inaptes au travail, en utilisant à cet effet le personnel médical des camps."

Le témoin affirme que lorsque dans l'été de I942, il est arrivé en Ukraine pour des raisons de services, il y a appris comme il le déclare (c'est également page 29) Je cite :

" .... que la méthode de suppression des prisonniers de guerre russes par le poison y était déjà appliquée."

Le témoin donne des chiffres, sur les faits liés à ces crimes. Il est important de noter un tel passage à la page 4 du texte russe, 3 ième alinéa à partir du haut de la page 29 de votre Livre de documents. Je cite :

"Me trouvant en Ukraine, j'ai reçu du poste de

H0495 - 0045

commandement, un ordre absolument secret signé par Himmler et stipulant qu'à partir du mois d'août I942, on devra procéder à la marque des prisonniers de guerre par un signe distinctif. Les prisonniers de guerre russes qui étaient tenus dans des camps dans des conditions très pénibles étaient mal nourris et subissaient des humiliations morales mouraient de faim et de maladie."

Osterreich énumère des faits qui confirment cette déclaration. L'épisode suivant est particulièrement caractéristique. Je citerai le 2 ième alinéa de la 5 ième page qui se trouve dans votre Livre de documents, page 31

"Au début de I942, pendant le voyage d'un convoi de prisonniers de guerre russes d'Ukraine jusqu'à la ville de Thorn sont morts environ 75 hommes dont les cadavres ne furent pas enlevés et restèrent dans les wagons parmi les vivants. Près de I00 hommes prisonniers de guerre n'éyant pu supporter ces conditions ont tenté de s'évader et furent fusillés."

Le témoin connaît un assez grand nombre de cas semblables. Il les énumère mais il me semble qu'il n'est pas indispensable de les citer tous au Tribunal car il se ressemblent entre eux.

Osterreich dit également que les instructions prévoyaient les exécutions massives des instructeurs politiques de l'armée rouge, des communistes et des juifs. Pratiquement, une telle situation donnait la possibilité d'exterminer tout prisonnier de guerre soviétique sous le prétexte qu'il était suspecté d'appartenir au parti communiste et qu'il ressemblait à un juif.

LE PRESIDENT

Continuez

COLONEL POKROWKY

Il me semblait que les membres du Tribunal conféraient et c'est pourquoi je me suis arrêté

LE PRESIDENT

Merci

H0495-0046

COLONEL POKROWSKY

Osterreich dit aussi que les instructions prévoyaient les exécutions en masse des instructeurs politiques de l'armée rouge, des communistes et des juifs. Pratiquement, une telle décision donnait la possibilité d'exterminer tout prisonnier de guerre soviétique sous le prétexte qu'ils étaient suspectés d'appartenir au parti communiste ou de ressembler à un juif.

Afin de compléter la déposition d'Osterreich, il faut citer une phrase de la directive déjà mentionnée me semble-t-il du commandant en chef, le maréchal von Reichenau sur le compertement des troupes à l'est. Le passage que je cite se trouve à la page 3 du Livre de documents :

"L'approvisionnement en vivres des populations pacifiques et des prisonniers de guerre n'est qu'un humanitarisme inutile"

Je transmets au Tribunal cet ordre ignoble du maréchal hitlérien et je le prie d'accepter cet ordre en qualité de preuve. Ce document est enregistré je le répète sous le n° URSS I2. Trois officiers hitlériens de haut rang ont confirmé que déjà au début de la guerre, lors d'une conférence spéciale...

LE PRESIDENT

Pourriez-vous nous dire la nature de cet ordre du maréchal von Reichenau. Etait-ce un ordre général ou un rapport ?

COLONEL POKROWSKY

L'ordre est signé par le maréchal von Reichenau

LE PRESIDENT

A-t-il été capturé ou quoi ?

COLONEL POKROWSKY

Ce document s'est trouvé être une prise de guerre des unités de l'armée rouge : je répète donc que trois ~~LE PRESIDENT~~ officiers hitlériens de haut rang ont confirmé que déjà au début de la guerre, lors d'une conférence spéciale, la question de l'extermination des prisonniers de guerre

H0495-0047

soviétiques fut décidée à l'avance. Leurs déclarations divergent en ce qui concerne les détails mais elles établissent le fait lui-même d'une façon absolument certaine.

La phrase que j'ai citée de la directive du maréchal von Reichenau prouve également que même l'approvisionnement en vivres des combattants de l'armée rouge ayant été faits prisonniers par les Allemands était considéré comme une action d'humanitarisme inutile

Peut-être serait-il utile ici de vous présenter le document 884 PS ; il est signé par Varlimont et porte une annotation de Jodl ; il a été dressé au quartier-général du Führer le I2 mai I941. On peut y lire et je cite :

"...que la OKH a présenté un projet d'ordre sur le comportement que l'on devait avoir avec les pionniers politiques et les personnes de même opinion" Le projet prévoyait la suppression des personnes de cette catégorie Ce passage se trouve page 35 de votre Livre de documents. La question de savoir si le prisonnier présente le signalement exigé pour que soient prises les mesures de suppression est tranchée par un officier et ce document précise :

LE PRESIDENT

Je vous demande pardon ; continuez maintenant

COLONEL POKROWSKY

Je cite : ...."par un officier ayant le droit d'infliger des punitions disciplinaires"

Ainsi, tout officier subalterne de l'armée hitlérienne recevait le droit de vie et de mort sur tout combattant de l'armée rouge fait prisonnier et ce, indépendamment de sa situation de service et de son grade.

Le 3 ième point de ce document, et je cite :

"... les dirigeants politiques des forces armées ne sont pas considérés comme prisonniers de guerre et doivent être exterminés au plus tard dans les camps de transit. Ils ne doivent en aucun cas être évacués à l'arrière."

H0495 - 0048

L'accusé Jodl a fait l'annotation suivante, bien caractéristique de sa mentalité : page 37, je cite :

"Il faut tenir compte de la possibilité de représailles contre les aviateurs allemands et pour cette raison, il vaut mieux présenter ces mesures comme des représailles"

Les déclarations du général Osterreich concernant cet ordre sur les mesures expéditives à prendre contre les prisonniers de guerre soviétiques sont confirmées entièrement. Je présente au Tribunal sous le n° URSS I5 l'ordre n° I4.802 - 42 du chef de la gendarmerie auprès du gouverneur de la province de Styrie et qui déclare qu'il s'agit de la divulgation de l'ordre du chef de la police pour le maintien de l'ordre : le Ier paragraphe stipule : (l'endroit que"je cite se trouve page 38 de votre livre de documents)

I -."Les prisonniers de guerre soviétiques peuvent être marqués au moyen d'un signe spécial indélébile

2 - la marque est en forme d'angle aigu de 45° environ dont le plus grand côté d'environ I cm pointe vers le haut,elle doit être appesée sur le testicule gauche à une main du rectum, au moyen d'une lancette dont disposeront toutes les formations militaires. Comme matière colorante on emploiera de l'encre de Chine"

3 - La marque n'est pas une mesure sanitaire"

Dans le paragraphe 5, il est dit :"sont soumis à la marque tous lesprisonniers de guerre soviétiques arrivant dans les régions contrôlées par les forces armées allemandes des pays baltes, de l'Ukraine et du gouvernement général, ainsi que tous les autresprisonniers de guerre se trouvant sous le contrôle de l'OKH au 30 septembre I942"

La même instruction fut envoyée aux chefs de régions dirigeant le travail et au plénipotentiaire du Reich au Travail.

H0495 - 0049

Dans ce document N° II9I PS, page 48 de votre Livre de documents, il est dit que l'ordre de l'OKW du I0 juillet I942 est envoyé pour information aux chefs de régions dirigeant le travail et au plénipotentiaire du Reich au Travail

Nos documents portant le n° URSS I22 et I23 qui sont des extraits des ordres des autorités militaires allemandes des chefs de régiments et de divisions prouvent que l'on obligeait les prisonniers de guerre à nettoyer les champs de mine"dans le but de conserver le sang allemand" Pour expliquer les mauvais traitements envers les combattants un ordre de la 60 ième division d'infanterie allemande sous le N° I6.64I déclare :

"Les soldats russes et les cadres subalternes sont très braves au combat, même en petite formation, ils acceptent toujoursle combat, c'est pourquoi on ne peut admettre un traitement humain pour ces prisonniers."

LE PRESIDENT

Nous avons déjà entendu cette phrase je crois On nous a déjà donné cet ordre

COLONEL POKROWSKY

Vous avez raison, M. le Président, je cite ce passage de la note du Commissaire aux Affaires étrangères Molotov et maintenant, je cite un passage d'un ordre allemand

Il me s emble que c'est là un fait sans précédent dans l'histoire qu'au lieu de respecter l'ennemi du fait même de sa valeur militaire, les officiers de l'armée hitlérienne ordonnaient à leurs subordonnés d'agir sans pitié et sans humanité envers un tel ennemi

Dans le document qui vous est soumis sous le n° 3257 PS se trouve une phrase se rapportant directement au sujet que je traite ; elle n'a pas encore été lue ; ce document est un rapport secret de l'inspecteur pour l'armement en Ukraine en date du 2 septembre I94I adressé au chef de la section de l'armement de l'O.K.W. ; il y est dit :

H0495 - 0050

(le passage se trouve pages 45 et 46 de votre Livre de documents)

"Les conditions de vie, la situation du ravitaillement, l'habillement et l'état de santé des prisonniers de guerre ne sont pas satisfaisants. La mortalité est très grande. On peut s'attendre encore à ce que des dizaines et des centaines de milliers d'hommes soient expédiés dans l'autre monde cet hiver"

Sous le n° D 339, je vous présente un document disant :

"Le médecin-chef du camp et de l'usine, vérifiant l'état du camp dans la rue Negerrat rapportait dans son compte rendu secret et spécifiquement médical, en date du 2 septembre I944, adressé à la section sanitaire de la direction générale du camp (vous trouverez ce passage page 47 du livre de documents):

"Le camp de prisonniers de guerre de la rue negerrat est dans un état épouvantable ; les gens vivent là dans des niches à chien, dans de vieux fours et dans des abris de fortune ; la nourriture est à peine suffisante suffit Krupp est responsable de l'approvisionnement en vivres En ce qui concerne la fourniture de médicaments et de pansements, la situation est actuellement si mauvaise qu'il a été impossible en général de donner des soins médicaux; toute la faute en revient au stalag."

Dans les archives de l'accusé Rosenberg a été découvert, au milieu d'autres documents, celui auquel on a donné le n° 081 PS : pour autant que nous le comprenions, c'est une lettre de Rosenberg à Keitel du 28 février I942 concernant les prisonnbers de guerre : cette lettre découverte chez Rosenberg ne porte pas sa signature mais ne permet pas le moindre doute sur le fait qu'elle a été soit envoyée à Keitel, soit préparée pour être envoyée au commandement suprême des forces armées. Il est dit dans cette lettre que

H0495 - 0051

le sort des prisonniers de guerre soviétiques en Allemagne est une tragédie de grande envergure. Je commence à citer la 2 ième phrase du 5 ième alinéa du texte russe ; vous la trouvez page 48 de votre Livre de documents : sur 3.600.000...

LE PRESIDENT

Je crois que les Etats-Unis ont lu cette lettre, n'est-il pas vrai ?

COLONEL POKROWSKY

Ce document a été partiellement cité et je demanderai au Tribunal la permission d'en citer encore une partie car il est très important pour la suite de mon exposé Cette lecture ne prendra pas plus d'une minute et demie

LE PRESIDENT

Colonel Pokrowsky, nous avons essayé d'empêcher les autres ministères publics de lire les documents qui ont déjà étéversés au dossier et la Charte établit de hâter ce procès le plus possible et je ne voís pas la possibilité de le faire si on lit plusieurs fois une même document

COLONEL POKROWSKY

Dans ce document qui est déjà connu du Tribunal est exposé assez clairement un tableau de ce qui se passait dans les camps : l'auteur de la lettre dit qu'il y eut des tentatives de la part de la population divile pour faire passer des aliments aux prisonniers mais que de nombreux commandants de camp défendaient ces pratiques. Il n'y a pas lieu de penser que l'auteur de la lettre voulait exagérer ou être agréable au Ministère public soviétique. Il faut au contraire penser que cette question n'est pas traitée entièrement.

Ce document envoyé par un accusé nous permet de nous rendre compte de ce qui se passait dans les camps de prisonniers de guerre soviétiques.

J'ai commencé à vous lire des documents d'origine allemande dans un but bien défini. Quand vous connaîtrez la position des hitlériens eux-mêmes sur cette question et quand vous apprendrez, ne serait-ce que très brièvement ce

H0495 - 0052

que représentaient les camps de prisonniers soviétiques d'après les paroles des hitlériens eux-mêmes, il vous sera facile de constater la valeur des documents qui ne sont pas d'origine allemande

Je me suis arrêté parce que je pensais que le Tribunal voulait suspendre la séance

LE PRESIDENT

Je crois que c'est en effet une heure convenable pour suspendre la séance.

La séance est suspendue à I2h45 jusqu'à I4h

726 bis
7
4

H0495 - 0053

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL.

Séance du Mercredi 13 Février 1946, à 14 heures.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal propose de suspendre la séance aujourd'hui à 16 H.30, car il a des tâches administratives à remplir.

Général POKROWSKI. - Je me réfère au "Rapport de la Commission Extraordinaire d'Etat pour l'investigation des crimes des envahisseurs germano-fascistes à Smolensk et dans la région de Smolensk."

Ce rapport accorde une place d'importance aux questions relatives à l'extermination massive par les Allemands des prisonniers de guerre. J'aurais voulu donner lecture des extraits de ce document qui vous est présenté sous le N° U.R.S.S. 56, page 6, 4ème alinéa à partir du haut de la page, et page 58 de votre Livre de Documents. On dit :

"Les envahisseurs germano-fascistes exterminaient régulièrement les blessés et les prisonniers de guerre soviétiques. Les médecins A.N. Smirnov, A.N. Glazounov, A.M. Dmidov, A.S. Pegrebnev, et d'autres, qui ont été dans un camp de prisonniers de guerre cont communiqué, que chemin faisant, de Viasma à Smolensk, les Hitlériens ont fusillé plusieurs milliers d'hommes.

En automne 1941, les occupants ont fait faire le chemin à pied, de Viasma à Smolensk, à un groupe de prisonniers de guerre. Nombre de ces derniers, à la suite des coups reçus et d'inanition, n'étaient pas en état de se tenir debout. Aux tentatives de la population de

../

H0495 - 0054

donner un morceau de pain à l'un quelconque d'entre eux, les soldats allemands chassaient les citoyens soviéti~~(~~ques, les rouaient de coups de bâtons, et de coups de crosse, et les fusillaient. Dans la Grande rue Soviétique, sur les routes de Roslavl et de Kiev, les scélérats fascistes ont ouvert le feu sur une colonne de prisonniers de guerre. Les prisonniers tentaient de fuir, mais les soldats les rattrappaient et les achevaient. Ainsi furent fusillés près de 5.000 citoyens soviétiques. Les cadavres des fusillés gisaient dans les rues pendant plusieurs jours."

Il n'est pas difficile de s'apercevoir que cet extrait coïncide parfaitement avec ce qui est dit dans le document dont on vient de donner lecture, document 081-PS, et que cet extrait ne fait que fournir des faits supplémentaires.

Ce document, je l'ai déjà paraphrasé aujourd'hui. Sur cette même sixième page, deux lignes plus bas, il est dit :

"Les autorités militaires allemandes faisaient souffrir les prisonniers de guerre. Sur le chemin vers Smolensk et surtout au camp, les prisonniers de guerre périssaient par dizaines et par centaines. Au camp pour prisonniers de guerre N° 126, les soviétiques étaient soumis à de mauvais traitements, les malades étaient désignés pour des travaux pénibles, aucun soin ne leur était prodigué. Les prisonniers du camp étaient soumis à de mauvais traitements, envoyés à accomplir des travaux ne correspondant pas à leurs forces, fusillés.

Par la famine, par l'épidémie de typhus et de dysenterie, par le froid, par les travaux exténuants et par la terreur sanglante, 150 à 200 hommes mouraient quoti-

../

H0495 - 0055

diennement. Les envahisseurs germano-fascistes ont exterminé au camp plus de 60.000 citoyens pacifiques et prisonniers de guerre. Le fait de l'extermination des combattants et des chefs de l'Armée Rouge, ainsi que des citoyens pacifiques, est confirmé par les dépositions des médecins prisonniers ayant été internés dans ce camp : A.N. ERPYLOV, A.M. DEMIDOV, par les infirmières T.S. CHOUBINA, A.G. LENKOVWKAYS, ainsi que par les soldats de l'Armée Rouge et par les habitants de la ville de Smolensk. Sous la direction du "Sonderfuehrer" Edouard HIESS, des milliers de prisonniers de guerre ont été fusillés au camp.

Le sous-officier HATLIN se comportait sauvagement avec les prisonniers de guerre. Le sachant, ces derniers s'efforçaient à ne pas tomber sous ses yeux. Mais Hatlin se mettait en tenue d'un soldat de l'Armée Rouge, se mêlait à la foule, et ayant choisi une victime, la battait furieusement.

Le seconde classe Rudolf RADTKE, ancien lutteur de l'un des cirques d'Allemagne, s'est spécialement fabriqué une cravache en fil d'aluminium avec laquelle il battait les internés du camp. Le dimanche, il arrivait au camp, ivre, se précipitait sur le premier prisonnier, le torturait et le tuait.

A la centrale électrique de Smolensk, les fascistes forçaient au travail les citoyens soviétiques exténués et malades. Il n'était pas rare d'observer des prisonniers exténués par le manque de nourriture, tomber à la suite d'un travail trop dur. Ils étaient fusillés sur place par le Sonderfuehrer SZEPALSKI, par le Sonderfuehrer BRAHM, par Hofmann MAUSER, par le Sonderfuehrer WAGNER.

Il existait à Smolensk un hôpital pour prisonniers

../

H0495 - 0056

de guerre ; les médecins soviétiques ayant travaillé dans cet hôpital ont déclaré : "Avant juillet 1942, les malades étaient disposés à même le sol, dans pansements. Leurs vêtements et leurs couches étaient recouverts non seulement de crasse, mais de pus. Les locaux n'étaient pas chauffés et dans les couloirs, le plancher se tendait d'une croute de glace."

Au rapport de la Commission Extraordinaire est joint l'acte d'expertise médico-légale. Les experts en la personne du membre de la Commission Extraordinaire, l'académicien Bourdens, du docteur Prozorovsky expert médico-légal principal du "Narkomzdrav" (ministère de la Santé Publique), du professeur de médecine légale du 2ème Institut de Médecine de Moscou, docteur en médecine Smolianinov et d'autres spécialistes, ont effectué entre le 1er et le 16 octobre 1943, de nombreuses exhumations et de nombreux examens médico-légaux de cadavres, dans la ville de Smolensk et dans ses environs. De nombreuses tombes-fosses contenant des cadavres de personnes massacrées pendant la période de l'occupation germano-fasciste. La quantité des cadavres découverts dans ces fosses varie entre 500 et 4500 dans chacun des endroits où l'on procédait à des exécutions en masse.

Je ne lirai que les extraits de la conclusion qui ont directement trait à cette question; à la page 61 de votre Livre de Documents, vous trouverez l'extrait que je vais citer, à la page 9 de notre document URSS 56. On lit :

"Les cadavres trouvés dans les fosses étaient pour la plupart sans vêtement aucun ou revêtus de vieux linge. Les cadavres portant des vêtements ou

../

H0495 - 0057

des tenues militaires étaient en minorité."

Au second alinéa, à la page 10 du document URSS 56, et chez vous à la page 62, au second alinéa, il est dit :

"Les papiers d'identité n'ont été trouvés que 16 fois. 3 passeports, 1 livret de l'Armée Rouge, et 12 plaques d'identité."(~~Parfois~~, on parle des plaques que chaque soldat de l'Armée Rouge portait sur lui. C'est une espèce de trousse dans laquelle on met les documents avec le nom, le prénom et l'adresse du combattant). "Parfois, en tant que moyen pour rétablir l'identité du défunt, on ne disposait que de lambeaux de vêtements et de tatouages."

Cette circonstance confirme ~~ce~~ que les Allemands s'efforçaient de rendre impossible l'identification de leurs victimes, comme cela était d'ailleurs indiqué dans les directives spéciales allemands. Au premier alinéa de la page 11 du document URSS 56, et à la page 65 de votre Livre de Documents, on dit :

"L'examen des cadavres exhumés sur les territoires du grand et du petit camp de concentration de l'usine n° 35, de l'ancien hôpital allemand pour prisonniers de guerre, de la scierie, du camp de concentration des environs du village Petchersky et du village Rakitnia, montré que dans la majorité écrasante des cas, les raisons ayant entraîné la mort étaient la famile ou les maladies infectieuses aigues.

Comme preuves objectives de mort par inanition, observées lors de l'examen des cadavres, on a constaté l'absence totale des tissus gras, et la découverte dans de nombreux cas des masses d'herbes et de feuilles, de tiges et de plantes dans l'estomac."

../

H0495-0058

Sur la même page 63, un peu plus bas, vous trouvez l'extrait suivant, au 4ème alinéa :

"Une quantité importante de fosses ouvertes, de tombes (83) contenant de nombreux cadavres, lors de l'établissement des dates des inhumations relatives à la seconde moitié de 1941, 1942, et 1943 , témoignent de l'extermination systématique de citoyens soviétiques. A cette extermination étaient soumis dans une majorité effrayante de cas les hommes d surtout d'un âge de 20 à 40 ans."

Un peu plus bas, sur la même page, on lit :

"Une circonstance observée régulièrement demande une attention spéciale : le manque de chaussures sur les cadavres exhumés, hormis quelques rares exceptions, ainsi que les vêtements, d'une façon générale, manquent également, ou bien se composent de sous-vêtements en état d'usure, ou de quelques vêtements en lambeaux. En conséquence, il est naturel de conclure que les vêtements et les chaussures enlevés ayant une valeur quelconque précédaient, selon un ordre déterminé, l'extermination des citoyens soviétiques."

Ensuite, dans la conclusion, la Commission mentionne les moyens d'extermination des personnes, et parmi ces moyens : les fusillages, l'empoisonnement par les gaz, etc... Tout ceci ne constitue rien de nouveau, et il n'y a ici aucune nécessité de donner ici lecture de cette partie de la conclusion.

Dans notre document U.R.S.S. 6 S sont indiqués les rapports sur les expertises de médecins-légistes, et les conclusions de ces expertises. Nous les trouvons à la page 9, 10, 11, et 12 du document. Je me permettrai

../

H0495 - 0059

de donner un résumé de ce rapport, et de citer quelques mots de ses conclusions : Dans ces rapports, il est dit que dans la ville de Rava-Rousskaya, située à 52 kms. au nord-est de la ville de Lvov, les Allemands hitlériens ont organisé un grand camp pour les prisonniers de guerre. Dans ce camp furent détenus et périrent un grand nombre de prisonniers de guerre soviétiques et français. Ils furent fusillés, moururent de maladies contagieuses, et par suite de la famine. Les recherches des médecins-légistes ont permis la découverte d'une série de fosses de grande dimension, une partie de ces fosses étaient camouflées à l'aide de plantes et de verdure. Dans ces fosses, on a découvert une partie importante de cadavres, en vêtements militaires, ou semi-militaires. Sur certains d'entre eux furent découvertes des plaques d'identité des hommes de l'Armée Rouge. L'âge des prisonniers de guerre dont on a retiré les cadavres des fosses varie de 20 à 40 ans."

Dans la conclusion, on dit :(je cite ce qui se trouve à la page 70 du Livre de Documents)

"Les indications fournies par l'examen des cadavres retirés des fosses permettent de conclure que ce sont réellement des cadavres de prisonniers de guerre soviétiques qui ont été ensevelis dans ces fosses. Les ensevelissements étaient effectués en masse. Les cadavres étaient entassés à raison de 350-400 cadavres par fosse (les fosses ne dépassaient pas 7 x 4 mètres) par couches compactes. Les cadavres étaient ensevelis dans les vêtements qu'ils portaient au moment de leur mort. L'absence de chaussures sur tous les cadavres indique soit que les prisonniers de guerre soviétiques étaient détenus sans chaussure, soit que ces

../

H0495 - 0060

chaussures étaient enlevées après leur mort. Les prisonniers de guerre étaient gardés dans des conditions de'hygiène épouvantables: les vêtements de tous étaient entièrement couverts de poux; D'après les vêtements, la mort dans la majorité des décès survenait pendant la saison froide. Malgré cela, les vêtements chauds font défaut sur presque tous les cadavres. Pour se sauvegarder contre le froid, les prisonniers de guerre mettaient deux ou trois tenues d'été, s'enveloppaient de sacs, de serviettes, etc..."

Je saute quelques phrases de ce rapport, et voudrais citer le passage qui fait mention de la quantité totale d cadavres. C'est la page 70 du Livre de Documents :

"Le nombre (36) et les dimensions des fosses, la quantité de cadavres découverts dans les fosses ouvertes, permettent de penser qu'à cet endroit sont ensevelis de 10 à 12.000 cadavres de prisonniers de guerre soviétique. Le dégré de décomposition des cadavres montre que ces cadavres sont restés sous terre environ 3 ans, c'est-à-dire que le moment de leur inhumation doit remonter à la fin de l'automne ou de l'hiver 1941-1942."

Le rapport de la Commission Extraordinaire d'Etat pour l'établissement et l'instruction des crimes de l'envahisseur germano-fasciste dans la ville d'Orel et dans sa région(je soumets ce document au Tribunal sous le nº URSS 46) souligne dans un chapitre spécial les exterminations massives de prisonniers de guerre qui se sont effectuées pendant une longue période de temps.

Le camp pour les prisonniers de guerre fut créé dans la prison de la ville d'Orel. Après l'expulsion de la ville d'Orel des envahisseurs germano-fascistes, la Com-

../

H0495-0061

mission extraordinaire a pu obtenir le témoignage de prisonniers de guerre miraculeusement rescapés, et de médecins qui avaient séjourné dans ce camp. Dans ce rapport figurent les observations personnelles d'un membre de cette Commission Extraordinaire d' Etat, l'académicien Bourdenko, qui a personnellement examiné les personnes libérées du camp par l'Armée Rouge, ainsi que l'emplacement du camp et le soit-disant dispensaire du camp. La déduction générale permet de conclure que dans le camp d'Orel ainsi que dans les autres camps, les Hitlériens ont procédé avec un méthodisme allemand, à l'extermination concrète des citoyens soviétiques.

Les prisonniers recevaient 200 grammes de pain et un litre de soupe de son et de farine pourrie. Le pain était fabriqué avec un mélange de sciure de bois. L'administration du camp, y compris les médecins, traitaient les prisonniers de guerre avec une parfaite bestialité.

Je voudrais citer quelques extraits du rapport de la Commission, et je commence qu 5ème alinéa de la page 2 du document. Vous le trouverez à la pgge 72 du Livre de Documents:

"Le chef du camp, le major Hoffmann, battait les prisonniers de guerre, astreignait les détenus exténués par le manque de nourriture à des travaux pénibles dans les carrières avoisinantes, et les obligeait à décharger les munitions.

On enlevait aux prisonniers de guerre leurs chaussures et leurs bottes, et on leur donnait en échange des ceps en bois. En hiver, les ceps devenaient

.../

H0495 - 0062

glissants et lorsque les prisonniers marchaient, en particulier, lorsqu'ils montaient au deuxième et troisième étage, ils tombaient dans l'escalier et se blessaient.

Le docteur H.I. TSCETKOV qui se trouvait au camp des prisonniers de guerre a fournie le témoignage suivant : je le cite, et vous le trouverez à la page 72, seconde"partie, page 73, au début de la page:

"Pendant la période de mon séjour au camp d'Orel, je puis dire que l'attitude du commandement allemand envers les prisonniers de guerre était une extermination consciente et voulue des forces vives représentées par les prisonniers de guerre. La nourriture qui ne dépassait pas un maximum de 700 calories amenait par suite du travail disproportionné à l'épuisement total de l'organisme, cachexie et mort....

Les médecins allemands du camp, Kouper et Beckel, affirmaient, malgré nos protestations catégoriques et la lutte que nous menions contre ces meurtres massifs des citoyens soviétiques, que la nourriture était entièrement suffisante. Bien plus, ils niaient que l'hydropisie des prisonniers étaient dûe à la famile et l'imputaient avec un parfait sang-froid à des maladies cardiaques ou reinales. Il était interdit d'indiquer dans les diagnostics : "Hydropisie dûe à la famine". Dans ce camp régnait une mortalité massive. Sur le nombre total des morts, 3.000 personnes moururent par suite de la famine et des complications survenues par suite du manque de nourriture.

Les prisonniers de guerre vivaient dans des conditions terribles qu'il est impossible de décrire. Les moyens de chauffage faisaient entièrement défaut, l'eau également. La vermine infectait tout, les prisonniers

../

H0495 - 0063

étaient entassés dans des conditions intolérables. Dans les cellules de la prison, dans un local de 15 à 20 mètres carrés, on entassait de 50 à 80 personnes. Les prisonniers de guerre mouraient à raison de 5 à 6 par cellule et les vivants dormaient sur les morts."

Il est dit plus loin qu'un régime d'une horreur toute particulière était réservé aux prisonniers qui étaient classés dans la catégorie des "réfractaires". On les affectait à une formation spéciale dénommée "bloc de la mort". On y prenait selon un ordre déterminé, tous les mardis et vendredis, 5 à 6 hommes de cette formation, pour les fusiller. A ces exécutions assistaient parmi d'autres personnes, le docteur allemand Kouper.

L'académicien Bourdenko a établi que dans le soi-disant "dispensaire", les prisonniers étaient exterminés de même que dans le reste du camp.

A l'avant-dernier paragraphe de la page 3, nous lisons (les membres du Tribunal trouveront ce texte à la page 73 du Livre de Documents) :

"Les spectacles que j'ai dû voir dépassent toute imagination possible. La joie qu'on éprouvait à la vue des personnes libérées était assombrie par l'expression livide et engourdie de leurs visages. Ce fait me força à me demander de quoi pouvait-il bien s'agir: Il est évident que les souffrances endurées amenaient les prisonniers à considérer du même oeil indifférent la vie et la mort.

Pendant trois jours, j'ai observé ces gens, je les ai pansés, je les ai évacués, mais cet état de stupeur psychique ne changeait pas. Quelque chose de semblable se lisait aussi pendant les premiers jours sur les visages des médecins.

.../

H0495 - 0064

On périssait dans le camp par les maladies, par le froid, par les coups reçus, on périssait au lazaret, prison contre l'infection des blessures, par la scepticémie, par la famine."

Le 2 mai 1945, à Berlin, le SS Paul-Ludwig-Gottlieb Waldmann fut fait prisonnier. Il est né le 17 octobre 1914 à Berlin, dans la famille du commerçant Ludwig Waldmann. Sa mère vivait, selon les dernières nouvelles qu'il avait reçues avant d'être fait prisonnier, dans la ville de Braunschwig, au 60 de la rue Donnerburgeg.

Il a fourni un témoignage écrit de sa main, dans lequel il parle des exterminations massives de citoyens s soviétiques. Il a pu observer ces exterminations en sa qu qualité de chauffeur préposé de divers camps et a participé lui-même à ces assassinats collectifs. Ses témoignages figurent à la page 9 de notre document URSS 52, intitulé "camp d'Auschwitz". Il donne les informations les plus détaillées sur les meurtres au camp de Sachsënhausen.

A la fin de l'été 1941, le Sonderkommando de la police de sécurité, qui se trouvait dans ce camp, exterminait quotidiennement pendant un mois les prisonniers de guerre russes arrivant dans ce camp. Il a fourni le témoignage suivant :(à la page 82, vous trouverez la citation que je suis en train de faire ;)

"De la gare jusqu'au camp, les prisonniers de guerre russes parcouraient près de 1 km. Au camp, ils demeuraient pendant une nuit sans nourriture. Dans la soirée suivante, ils étaient emmenés pour être exécutés. Les internés étaient continuellement emmenés du camp intérieur, sur trois camions, dont j'en conduisais un. Le camp intérieur était à une distance de la cour des

../

H0495 - 0065

exécutions d'environ 1 km. 3/4. L'exécution même avait lieu dans une baraque, qui, longtemps auparavant, était aménagée à cet effet.

Un local était destiné au déshabillement, un autre à l'attente. Un poste de TSF marchait, dans le local, et il marchait assez fort. Cela se faisait afin que les internés ne puissent pas deviner à l'avance que la mort les attendait. En quittant le deuxième local, ils passaient un à un dans un autre petit local séparé, sur le sol duquel était disposée une grille en fer ; sous la grille, se trouvait un caniveau. Dès que le prisonnier de guerre était tué, le cadavre était enlevé par deux internés allemands, tandis qu'on nettoyait les traces de sang sur la grille.

Ce petit local comportait une fente d'environ 50 centimètres. Le prisonnier de guerre était adossé à cette fente, et le tireur qui se postait derrière la fente, l'abattait. Pratiquement, un tel aménagement n'était pas satisfaisant, car il arrivait souvent que le tireur ratât sa victime. Au bout de huit jours, un autre dispositif fut aménagé. Le prisonnier, comme auparavant, était adossé au mur ; ensuite, lentement, on descendait sur sa tête, une plaque de fer. Le prisonnier avait l'impression de passer sous la toise. La plaque de fer comportait un marteau qui était rabattu et qui frappait le prisonnier dans la nuque. Il tombait raide mort. La plaque de fer était manoeuvrée au moyen d'un levier à pied qui était disposé dans un coin de cette pièce. Le personnel consistait d'hommes du Sonderkommando cité.

Sur la demande des fonctionnaires de cette équipe d'exécution, j'ai eu à servir auprès de cet appareil. J'en parlerai plus bas. Les prisonniers de guerre ainsi exécutés étaient incinérés dans 4 crématoires ambulants qui

../

H0495 - 0066

étaient remorqués par des automobiles. Je devais constamment me déplacer entre le camp intérieur et la cour des exécutions. Dans la nuit, je devais faire 10 voyages, avec des arr^ts de quelques 10 minutes. C'est à ces arrêts que j'ai pu être le témoin de ces exécutions."

Il y a une grande distance entre les assassinats individuels et les usines de la mort de Tremblink, Dachau et Auschwitz, mais les méthodes sont les mêmes.

Les méthodes et l'échelle sur laquelle s'effectuaient les assassinats, changeaient. Les Hitlériens s'efforçaient à trouver des moyens d'extermination rapide de grandes quntités d'êtres humains. Pour la solution de ce problème, ils ont travaillé longtemps. Ils ont abordé sa réalisation, encore avant l'attaque contre l'URSS, après avoir inventé des moyens et des instruments divers pour la mise à mort. Il s'avéra, en outre, que les victimes des bourreaux hitlériens étaient aussi bien des citoyens paisibles que des prisonniers de guerre.

Je présente au Tribunal un rapport de la Commission Extraordinaire sur les atrocités allemandes dans la République Soviétique Socialiste de Lithuanie. C'est notre document nº URSS 70. Ici comme ailleurs, l'extermination massive de prisonniers de guerre soviétiques faisait partie du plan de cannibales des envahisseurs fascistes. Je citerai quelques phrases de la page 6 de ce document. Dans l'exemplaire qui se trouve entre vos mains, elles sont marquées au crayon, à la page 86 du Livre de Documents :

"A Kaunas, se trouvait le camp nº 336, catégorie nº 6, pour les prisonniers de guerre soviétiques. Dans ce camp était appliqué aux prisonniers de guerre, un régime de brimades et de tortures sauvages strictement conformes

../

H0495 - 0067

aux inhumaines "Instructions pour les commandants et les convoyeurs des équipes de travailleurs".

"Dans le fort nº 6, les prisonniers de guerre étaient voués à l'épuisement et à la mort par la faim..

"Le témoin Madichevskaya a déclaré à la Commission : "les prisonniers de guerre souffraient atrocement de la faim, j'ai vu comment ils arrachaient de l'herbe et la mangeaient."

Je passe encore quelques phrases et je cite plus loin :

"A l'entrée du camp nº 336 était conservée une planche avec la déclaration suivante, dans les langues allemande, lithuanienne, et russe : "Celui qui aura des rapports avec des prisonniers de guerre, particulièrement celui qui leur donnera de la nourriture, des cigarettes ou des habits civils, sera fusillé."

Dans le camp du fort nº 6, il y avait un "lazaret" pour prisonniers de guerre qui, en réalité, servait en quelque sorte de point intermédiaire entre le camp et la tombe. Les prisonniers de guerre jetés dans ce "lazaret" étaient voués à la mort. D'après les rapports mensuels allemands sur les maladies contractées par les prisonniers de guerre au fort 6, il résulte que de septembre 1941, à juillet 1942, c'est-à-dire dans l'espace de 11 mois, 13.936 prisonniers de guerre soviétiques sont morts dans ce "dispensaire".

Je passe la liste des tombes ouvertes, je ne citerai qu'une ligne se rapportant à ce sujet :"en tout, comme le montrent les documents du camp, près de 35.000 prisonniers de guerre sont enterrés ici."

En outre du camp nº 336, dans la même ville de Kaunas, sur les abords sud-ouest de l'aérodrome, se

../

H0495 - 0068

trouvait un camp ne portant pas du numéro. Dans le rapport à ce sujet, on peut lire :

"De même que dans le fort nº 6, la faim, le fouet et les coups de baton régnaient en maîtres. Les prisonniers de guerre exténués, qui ne pouvaient plus se mouvoir étaient quotidiennement emportés vivants, en dehors du camp, déposés dans des trous creusés à l'avance, et enterrés."

Dans les trois dernières lignes du paragraphe de gauche, de la page 6, il est dit (document URSS 7, et chez vous à la page 86) :

"Selon les papiers, les documents et les dépositions des témoins, la Commission a établi qu'ici, dans la région de l'aérodrome, ont été torturés à mort et enterrés près de 10.000 prisonniers de guerre soviétiques."

Le rapport mentionne encore un autre camp, nº 133 près de la ville d'Alitus, ainsi que certains autres camps qui ont été mis sur pied en juillet 1941, et qui ont subsisté jusqu'en avril 1943.

Dans ces camps, les gens mouraient de froid. Lors de leur descente des wagons, les Allemands fusillaient ceux qui ne pouvaient pas marcher. Les prisonniers étaient torturés jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance, pendus par les pieds à des chaînes, descendus et arrosés d'eau froide, puis, pendus à nouveau. Faisant le bilan des personnes exterminées, la Commission écrit :

"Il est établi que dans tous les camps énumérés se trouvant sur le territoire de la R.S.S. de Lithuanie, les Allemands ont exterminé non moins de 165.000 prisonniers de guerre soviétique.

L'extermination des prisonniers de guerre soviétique était littéralement effectuée dans tous les camps. Des milliers de combattants soviétiques ont péri égale-

../

H0495-0069

ment au camp de la mort de Maidanek. Dans le communiqué commun, établi par la Commission Extraordinaire polono-soviétique, qui vous est soumis comme URSS 29, il est souligné au second alinéa de la page 5, et chez vous à la page 92 du Livre de Documents, que :

"L'histoire sanglante de ce camp commence par l'exécution en masse des prisonniers de guerre soviétiques, organisée par les SS en novembre-décembre 1941. D'un contingent de plus de 2.000 prisonniers de guerre soviétiques, ne sont restés que 80 hommes. Tous les autres ont été fusillés, dont une petite partie torturée à mort.

"Dans la période allant de janvier à avril 1942, de nouveaux contingents de prisonniers de guerre soviétiques étaient amenés au camp et fusillés. Le chauffeur de camion Nedzeliak Jan, qui a été employé au camp, a déclaré :

"Près de 5.000 prisonniers de guerre russes ont été exterminés par les Allemands, en hiver 1942, de la façon suivante : on les emmenait en camions de leurs baraques vers des fosses situées dans l'ancienne carrière, et on les y fusillait."

Les prisonniers de guerre de l'ancienne armée polonaise faits prisonniers encore en 1939, et internés dans divers camps d'Allemagne étaient , déjà en 1940, rassemblés au camp de Lublin, dans la rue Lipova, puis peu après transférés au "camp d'extermination à Maidanek", où ils subissaient le même sort : tortures systématiques, assassinats, pendaisons, et où ils étaient fusillés en masses...

Le témoin Resnik a déposé ce qui suit :

"En janvier 1941, près de 4.000 d'entre nous, prisonniers de guerre juifs, avons été chargés dans des

../

H0495 - 0070

wagons et expédiés vers l'Est... On nous mena jusqu'à Lublin, où on nous fit descendre du train, et on nous transmit aux SS. En septembre ou en octobre 1942, au camp n° 7 de la rue Lipova, ne furent laissés que ceux qui étaient des ouvriers qualifiés et qui pouvaient servir à quelque chose dans la ville, tandis que tous les autres, dont j'étais, furent envoyés au camp "Maidanek". Nous savions déjà tous très bien que le fait d'être envoyé au camp de "Maidanek" voulait dire mourir.

"De ce contingent de 4.000 prisonniers de guerre n'ont réchappé que des individus isolés qui se sont évadés alors qu'ils accomplissaient des travaux en dehors du camp.

En été 1943, au camp de "Maidanek" arrivèrent 300 officiers soviétiques, dont 2 colonels, 4 majors, les autres étant des capitaines ou des lieutenants. Tous ces officiers ont été fusillés au camp."

D'énormes camps d'extermination pour les prisonniers de guerre soviétiques ont été organisés par les fascistes allemands sur le territoire de la République Socialiste Soviétique de Lettonie. Le rapport de la Commission Extraordinaire d'Etat ayant procédé à l'investigation du crime des envahisseurs allemands, crime accompli par eux sur le territoire de cette république (nous présentons ce document au Tribunal sous le n° URSS 419) comprend les faits suivants, relatifs à l'extermination de 327.000 prisonniers de guerre soviétiques :

"Pour les prisonniers de guerre soviétiques, les Allemands ont organisé à Riga, dans les locaux des anciennes casernes situées dans les rues Pernawski et Rudolf le Stalag 350 qui exista de juillet 1941 à octo-

../

H0495 - 0071

tobre 1944. Les prisonniers de guerre soviétiques étaient détenus dans des conditions inhumaines. Le bâtiment où ils étaient logés était sans fenêtre et n'était pas chauffé. Malgré un dur travail de forçats, de 12 à 14 heures par jour, l'ordinaire des prisonniers de guerre était composé de 150 à 200 grammes de pain, et de cette soupe d'herbes - de pommes de terre pourries, de feuilles d'arbres et de divers détritus".

Il me paraît nécessaire de souligner l'uniformité de l'ordinaire touché par les prisonniers de guerre. Les dépositions des témoins coïncident entièrement avec l'ordre officiel relatif aux conditions d'approvisionnement des prisonniers de guerre, que j'ai déjà lu, à la séance précédente :

"L'ancien prisonnier de guerre P.F. JAKOWLEFF du camp stallage 350 a déposé ce qui suit (page 97 du Livre de Documents, j'ai oublié de vous le signaler) :

"Nous ne recevions que 180 grammes de pain se composant à moitié de sciure et de paille, et qu'un litre de potage pas salé, deux pommes de terre non épluchées et pourries. Nous dormions à même le sol, et nous étions envahis par les poux.

"Du mois de décembre 1941 au mois de mai 1942, 30.000 des prisonniers de guerre ont péri par la faim, le froid, les coups, le typhus exanthématique, ou bien ont été exécutés. Les Allemands fusillèrent chaque jour les prisonniers de guerre malades ou incapables de se rendre au travail.

"Les prisonniers de guerre étaient maltraités et battus sans aucune raison."

G.B. NOWITZKIS qui avait travaillé comme infir-

../

H0495 - 0072

mière major de l'hôpital des prisonniers russes, sis 1 rue du Collège, a déclaré qu'elle a vu les malades apaiser leur faim en mangeant de l'herbe ou les feuilles des arbres.

"Dans les sections du stalag 350 qui se trouvait sur le territoire de l'ancienne brasserie, et dans les casernes de Panzer, du mois de septembre 1941, au mois d'avril 1942, plus de 19.000 hommes avaient péri par suite de mauvais traitements, de la faim et des épidémies.

"Les Allemands ont fusillé les prisonniers de guerre blessés. Les prisonniers de guerre soviétiques périssaient pendant leur transport au camp, car les Allemands les laissaient sans nourriture et sans eau."

Le témoin A.B. TAUKOULIS a déposé :

"En automne de 1941, à la gare de Salaspil arrivait un transport de prisonniers de guerre soviétiques se composant de 50 à 60 voitures. Quand les wagons ont été ouverts, une odeur de cadavres se répandit au loin, la moitié des hommes étaient morts. Plusieurs étaient dans le coma. Les hommes qui pouvaient encore sortir de wagon se sont jetés sur l'eau, mais les sentinelles ont ouvert le feu et abattirent quelques dizaines d'hommes."

Je ne vais pas citer d'autres faits qui ont eu lieu au Stalag 350. Je lirai seulement les phrases conclusives relatives à ce camp. J'ai bien peur que dans votre Livre de Documents il n'y ait une erreur d'impression à cet endroit. Si je ne me trompe, on y parle de la fusillade de 120.000 hommes. Ce chiffre n'est pas exact. Les renseignements authentiques fournissent d'autres chiffres. Dans le Stalag 350,

../

H0495 - 0073

et dans ses dépendances, les Allemánds ont torturé et fusillé plus de 130.000 prisonniers soviétiques.

.../

SB I 3 à 3.45

I3/2/46

H0495 – 0074

A la page 97 du livre de Documents vous pourrez trouver l'extrait suivant de ce rapport :

"A Dwinsk se trouvait le camp des prisonniers de guerre soviétiques , stalag 390, qui était connu par les habitants de la ville et les prisonniers eux-mêmes sous le nom de "camp de la mort " .

Dans ce camp au cours de 3 années plus de I24.000 prisonniers de guerre soviétiques ont trouvé la mort due à la faim, aux mauvais traitements et aux exécution

Les bourreaux allemands commençaient déjà à faire subir de mauvais traitements aux prisonniers de guerre au cours de la route vers le camp . Le transport des prisonniers de guerre s'effectuait en été dans des wagon complètement fermés et en hiver dans des wagons mi-ouverts ou sur des plateformes . Les hommes mouraient en masse de fa faim et de soif, en été ils étouffaient par le manque d'air tandis qu'en hiver ils périssaient à cause du froid .

Le témoin T.K.Ousenko a déposé :

"En Novembre I94I j'ai été de service à la gare de Most en qualité d'aiguilleur, et j'ai vu qu'au kilomètre 2I7, on parle d'un secteur de la voie, passait un transport qui se composait de plus de 30 wagons . Dans ces wagons il n'y avait pas un seul homme vivant . Au moins I500 cadavres ont été déchargés de ce transport . Tous ces cadavres ne portaient que leur linge de corps . Ces cadavres ont été laissés à promimité des voies ferrées pendant une semaine environ ."

L'hopital du camp était chargé également d'exterminer lesprisonniers de guerre .

Le témoin V.A. Efimova qui a travaillé dans cet hopital a déposé devant la Commission qu'il était rare que quelqu'un sorte vivant de cet hopital . Cinq

H0495 - 0075

équipes de fossoyeurs se composant de prisonniers de guerre étaient chargées d'assurer avec des chariots à bras le transport des cadavres, de l'hopital au cimetière. Il arrivait souvent que des hommes encore vivants étaient jetés sur ce chariot, et on mettait au-dessus 6 ou 7 cadavres, on enterrait ainsi les vivants avec les morts . Les malades agonisants étaient achevés à l'hopital à coups de baton . " Fin de la citation .

Lorsqu'éclatait une épidémie de typhus dans une des baraques , les hitlériens menaient tous les habitants de cette baraque à l'aérodrome, où ils étaient fusillés . C'est ainsi qu'on estima à environ 45.000 l'extermination des prisonniers de guerre soviétiques

Des faits horrifiants ont été exposés dans les documents d'une Commission extraordinaire, qui enquêtait sur les crimes commis aux environs des villes suivantes par les envahisseurs germano-fascistes : Sebastopol, Kertch et la ville de Tekerda .

Je cite quelques extraits de notre N° 63 (5) :

"Le commandement germano-fasciste avait organisé un hopital destiné aux prisonniers de guerre malades et aux blessés de la prison de Sébastopol . Les prisonniers de guerre soviétiques mouraient en masse dans cet hopital ."

Je lis quelques phrases qui se trouvent dans votre livre de documents à la page 99 :

"A l'organisation du dispensaire les malades et les blessés pendant 5 ou 6 jours ne recevaient ni nourriture ni eau, et les Allemands ajoutaient cyniquement que c'était pour les punir de l'acharnement avec lequel les Russes avaient défendu Sébastopol . Les blessés amenés des champs de bataille ne recevaient aucun

H0495 - 0076

soin médical . Les combattants et les commandants étaient jetés sur le sol cimenté, où ils restaient couchés perdant leur sang pendant 5 ou 6 jours . Pendant la défense de Sébastopol, il y avait les caves des distilleries de champagne à Inkermann, dans lesquels se trouvaient un hopital militaire un dépot de médicaments N° 47 Après la retraite de l'Armée rouge, dans les caves I0, II, I2, et I3 il restait un grand nombre de combattants et de commandants blessés qu'on n'avait pas eu le temps d'évacuer Les brigands allemands après avoir occupé la distillerie s'enivrèrent et ensuite mirent le feu aux caves ."

Je passe une série de faits dont la majorité pour être juste devrait être spécialement rapportés au Tribunal et j'arrive aux derniers crimes décrits dans le rapport de la commission . Je les choisis comme rapportant les exterminations en masse d'une très grande quantité de soldats de l'Armée rouge . (page 99 du Livre de documents)

Le 4 Décembre I943 sont arrivés en gare de Sébastopol 3 convois de prisonniers de guerre, blessés . Les blessés ont été chargés sur une péniche d'un tonnage de 2500 tonnes se trouvant dans la baie du Sud, et les Allemands y ont mis le feu . Les cris déchirants des prisonniers de guerre retentirent . Les femmes se trouvant à proximité de cette péniche ne pouvaient leur porter secours car elles étaient repoussées par les gendarmes du lieu de l'incendie . Une quinzaine d'hommes seulement réussirent à s'échapper . Des milliers d'hommes périrent dans l'incendie . Le lendemain, on chargea sur une péniche identique, 2.000 hommes choisis parmi les blessés venant de Kerch . La péniche quitta Sébastopol vers une direction inconnue et les blessés qui s'y trouvaient furent coulés en pleine mer ."

Je répète que je passe sous silence une quantité

H0495 - 0077

appréciable de faits établis par la Commission . Les crimes commis par les envahisseurs germano-fascistes dans la région de Stalino envers les prisonniers de guerre soviétiques diffèrent de peu, de ceux qui ont déjà été rapportés .

Dans notre N° URSS 2 a parmi toute une série de faits, nous en trouvons deux relatifs à l'extermination des prisonniers de guerre soviétiques . Le premier de ces documents a été établi le 22 Septembre I943 à Stalino par la Commission dirigée par le Président du Conseil régional des Soviets .

Je lis la partie de ce document qui renferme les renseignements qui nous intéressent . Le document débutedans la colonne de gauche, page 3 du document 2 a , et les extraits cités se trouvent au Livre de documents page I05 .

"Objet : Dans la région industrielle de Stalino les envahisseurs germano-fascistes avaient organisé au club Lénine leur camp de prisonniers de guerre soviétiques . Ce camp retenait parfois jusqu'à 20.000 hommes .

"L'officier allemand Habel commandant du camp y avait établi un régime insupportable pour les prisonniers de guerre soviétiques . Des témoins, prisonniers de guerre qui s'y trouvaient : Palachon, Yvan Basilevitch, Chatsky et Constantin Simcovovitch, ont déclaré lors de leur interrogatoire que les prisonniers de guerre étaient soumis à un régime de famine . On leur donnait I200 grammes de pain pour 8 personnes . Ce pain était fait de farine de très mauvaise qualité et brulé, et une fois par jour un litre de nourriture chaude, se composant d'un peu de son brûlé auquel on ajoutait parfois de la sciure de bois . Les locaux dans lesquels étaient installés les prisonniers de gyerre étaient sans vitres, et en été, comme en hiver, même durant les grands froids, on ne leur attribuait que 5 kilos de charbon, ce qui ne pouvait pas chauffer un grand local

H0495 – 0078

où I000 personnes étaient logées en plein courant d'air . Les cas de membres gelés étaient fréquents . Il n'y avait pas d'installation de bains . Les hommes restaient 6 mois sans se laver, ~~ét~~ souffraient beaucoup des parasites . Pendant les fortes chaleurs de l'été, les hommes souffraient de la soif, car ils ne recevaient de l'eau que tous les 3 ou 5 jours . " Fin de la citation .

Le régime du camp créé dans la région de Stalino comme on le voit d'après l'extrait cité était exactement celui des autres camps allemands des prisonniers de guerre . Cela prouve que certainement il existait des directives générales .

L'extrait suivant montre qu'en plus des instructions générales les commandants des camps avaient la possibilité d'interpréter chacun à sa manière les règlements prévus et avec une impunité complète . Page I05 du Livre de documents vous trouverez l'extrait suivant :

"Même pour des raisons insignifiantes, les prisonniers de guerre recevaient des coups de bâton et de crosse de fusil, et s'ils étaient soupçonnés de tentatives d'évasion, ils recevaient 720 coups de fouet qui étaient administrés pendant 8 jours, à raison de 30 coups matin, midi et soir, avec suppression simultanée de la ration de pain et d'une demi ration de nourriture liquide .

"Le résultat d'un régime pareil se traduisit par une mortalité énorme dans le camp . En hiver la mortalité s'élevait à 200 hommes par jour . Les épidémies éclataient dans le camp . On constatait de nombreuses inflammations dues à la faim, ainsi que des décès .

"La Garde se donnait le plaisir d'humilier les prisonniers de guerre en les excitant les uns contre les autres . Ainsi, Chastsky déposa qu'il reçut des policiers

H0495 – 0079

allemands I20 coups de fouet, et I5 coups de bâton, parce qu'il refusa de battre son camarade prisonnier de guerre . Les officiers allemands dirigeaient ces châtiments corporel. Le ravitaillement que la population civile apportait aux prisonniers de guerre ne leur parvenait pas . La Commission a conclu qu'aux environs du camp et de la polyclinique centrale, on a enterré 25.000 prisonniers de guerre soviétiques .

Cette affirmation est basée sur le nombre de tombes et sur les déclarations des témoins .

L'extermination en masse et le meurtre des prisonniers par les envahisseurs germano-fascistes avaient été organisés dans d'autres camps également . Une Commission spéciale se composant du procureur de la ville d'Artemovska, du curé de Pokrovsk, à Zumin, des représentants de la classe intellectuelle, des organisations publiques et militaires, a fait un rapport sur la manière dont les envahisseurs fascistes ont organisé l'extermination en masse des prisonniers de guerre soviétiques .

Nous trouvons un rapport à la page 4 du document URSS 2 a, page I05 du Livre de documents ; qui dit :

"En Novembre I94I peu de temps avant l'occupation de la ville d'Artiemovsk par les envahisseurs germano-fascistes, ceux-ci ont installé dans un quartier militaire situé derrière la gare du Nord, un camp de prisonniers de guerre dans lequel se trouvaient I000 prisonniers de l'armée rouge."

Je passe un alinéa et j'arrive à la question de la vie et des conditions au camp ;

"En I942, par suite de la famine, les prisonniers de guerre sortaient du camp, et marchant à 4 pattes comme des animaux, ramassaient et mangeaient de l'herbe . Pour empêcher les hommes de se nourrir de cette manière, les

H0495 - 0080

Allemands entourèrent le camp d'une double enceinte de fils de fer barbelés distants l'un de l'autre de 2 mêtres et l'intervalle était parsemé de hérissons de fil de fer ."

Je passe encore un alinéa et je passe à la lecture des conclusions :

"A proximité du camp on a découvert 25 tombes dont 3 fosses communes . Dans la première tombe de 20 mètres sur I5, on a découvert les restes de I000 personnes environ Dans la deuxième tombe de 27 mètres sur I4, on a découvert les ossements de 900 êtres humaines . Dans la troisième tombe de 20 mètres sur I, on a découvert les ossements de 500 êtres humaines . Dans les autres tombes, on a découvert les restes de 25 à 30 hommes, au total, les restes de près de 3000 personnes . " Fin de la citation .

Dans la région de la petite ferme de Viertiatchi dans la région de Stalingrad, les Hitlériens avaient établi un camp de prisonniers de guerre . Dans ce camp ils ont exterminé comme dans les autres camps , avec le sadisme qui leur est propre, les combattants de l'armée rouge qu'ils ont capturés .

Je verse comme preuve notre document URSS 63 (3) où l'on trouve le rapport du 2I juin I943 . Il a été établi conformément aux règlements et il contient les renseignements suivants : (page II0 du Livre de documents)

"Après le traitement barbare pendant 3 mois I/2 de l'existence du camp établi à proximité de la ferme de Viertatchi, au moins I500 prisonniers de guerre soviétiques ont péri par suite de mauvais traitements, de maladies, de tortures, d'exécutions . Les Allemands obligeaient les prisonniers à travailler de I4 à I6 heures par jour, et ne les nourissaient qu'une fois par jour, et

H0495 - 0081

cette ration journalière consistait en 3 ou 4 cuillerées de grains de seigle étuvés ou d'un peu de la même soupe, et d'un morceau de cheval crevé .

Quelques jours avant l'offensive de l'armée rouge les Allemands ont cessé complètement de nourrir les prisonniers , en les condamnant ainsi à périr d'inanition . La plupart des prisonniers étaient atteints de dyssenterie Beaucoup d'entre eux avaient des blessures non fermées mais ils ne recevaient pas de soins médicaux ."

Je passe un alinéa et j'en arrive au passage parlant des traitements inhumains infligés au x prisonniers de guerre .

"Les Allemands persiflaient les sentiments patriotiques des prisonniers de guerre soviétiques, en les obligeant à travailler à la construction de fortifications allemandes, c'est à dire à creuser des tranchées, construire des block-haus, des abris, des abris pour la fabrication de guerre . Les hitlériens rabaissaient systématiquement la dignité humaine des prisonniers en les obligeant à se mettre à genoux devant les Allemands ."

Il est indiqué dans le rapport que la Commission a eu des preuves irréfutables des instruments qui ont servi aux tortures des prisonniers de guerre soviétiques ; fouets de cuir, poignards portant l'inscription hitlérienne "Blut und ehre" qui ont été ramássés parmi les c adavres défigurés . Vu l'endroit où le poignard a été trouvé, on peut se rendre compte parfaitement de la valeur de l'honneur allemand, et à l'intention de quel sang le poignard était destiné .

Les documents de la Commission spéciale d'Etat témoignent de l'attitude caractéristique criminelle des envahisseurs hitlériens, vis-à-vis de la ville de Kertch

H0495 - 0082

Je verse au dossier du Tribunal le document de la Commission spéciale d'Etat sous le N° URSS 63 (6) et j'en lis quelques extraits . Tous les extraits sont marqués dans votre livre de documents et soulignés pour que vous puissiez les suivre .

LE PRESIDENT.- Peut-être est-il temps de suspendre la séance .

UNE COURTE SUSPENSION A LIEU .

COLONEL POKROWSKY.- Page II5 du Livre de documents vous pourrez trouver le passage que je cite en ce moment . Ce sont les dépositions de la citoyenne Boulitcheva , née en I894 à Kertch, et qui dit ; je cite :

"J'ai vu plusieurs fois de mes propres yeux, comment on menait nos prisonniers, soldats et officiers . Ceux qui ne pouvaient suivre la colonne, à cause de leurs blessures ou de leur état de faiblesse étaient fusillés par les Allemands dans la rue . J'ai vu plusieurs fois ce tableau épouvantable : une fois par un temps glacial, on a mené une troupe d'hommes épuisés, en loques et pieds nus . Ceux qui essayaient de ramasser des morceaux de pain jetés par les passants dans la rue, étaient battus par les Allemands à coups de matraques en caoutchouc, et à coups de crosse .

"Ceux qui tombaient sous les coups étaient fusillés . "

Je passe quelques phrases qui me semblent inutiles

"Lorsque les Allemands occupèrent Kertch pour la 2e fois, c'est avec un acharnement accru qu'ils traitèrent les innocents ." Fin de la citation .

Les témoins rapportent que les bourreaux fascistes

H0495 - 0083

réglèrent en premier lieu le compte des militaires et que les combattants blessés furent achevés à coups de crosse . Sur la même page II5 vous pourrez lire le passage suivant :

"Les militaires furent rassemblés dans de grands bâtiments auxquels on mit ensuite le feu.'

C'est ainsi qu'on brûla l'école de Voikov et le club des ingénieurs et ouvriers techniques où se trouvaient 400 combattants et officiers de l'Armée rouge . Aucun d'eux ne peut échapper des bâtiments en feu . Tous ceux qui essayaient de s'échapper furent fusillés par des armes automatiques .

Des combattants blessés furent mis à mort d'une manière sauvage dans un bourg de pêcheurs appelé Mayak . Un autre témoin Apebouretchenko, habitant ce bourg, raconte : je cite:

" Le 27 Mai I942 les Allemands ont fusillé tous les habitants paisibles de ce bourg qui n'avaient pas eu le temps de se cacher . Les bourreaux fascistes s'acharnèrent sur les prisonniers de guerre soviétiques, les battirent à coups de crosse et les fusillèrent ensuite . Dans mon logement les Allemands ont trouvé une jeune fille en uniforme militaire qui après s'être défendue contre les fascistes, cria : Tirez salauds ! Je meurs pour le peuple soviétique, pour Staline et vous, bourreaux vous crèverez comme des chiens ." La jeune fille patriote a été fusillée sur place . Aux environs de Kertch se trouvent les carrières Adfmouch-Kaisk, c'est là qu' on extermina et asphyxia par les gaz des soldats de l'Armée rouge .

Une femme appelée Dachova W.N. habitant le village d'Adfmouchkaisk raconta :

"J'ai vu de mes yeux comment les Allemands, après avoir captué dans la carrière 900 soldats de l'Armée rouge,

H0495 - 0084

s'acharnèrent sur eux et les fusillèrent ensuite . Les fascistes se sont servis de gaz ."

Je passe quelques phrases et sur la même page II5 , vous trouverez la citation suivante :

"Dans le club Engels pendant l'occupation fut établi un camp de prisonniers de guerre soviétiques dans lequel se trouvaient plus de IOOO hommes . Les Allemands s'acharnaient sur ces prisonniers, ne les nourissaient qu'une fois par jour, les obligeaient à exécuter des travaux pénibles et fusillaient sur place, ceux qui tombaient épuisés ."

Il me semble indispensable de citer encore quelques témoignages .

"Une nommée Choumilova N.I. habitant le bourg de Gorki a raconté : J'ai vu de mes propres yeux un groupe de prisonniers de guerre passant devant ma porte . Trois d'entre eux ne pouvant plus avancer ont été fusillés sur place par les gardes allemands .

"La citoyenne Gera Simenka habitant le bourg de Jamostroi, raconte : On a amené dans notre bourg de nombreux soldats et officiers de l'Armée rouge . L'emplacement où ils se trouvaient était entouré de fil de fer barbelé . Les hommes à moitié nus et pieds nus mouraient de froid et de faim . Ils se trouvaient dans des conditions effroyables et inuhumaines . A côté des vivants gisaient des cadavres qu'on laissait là pendant plusieurs jours .

"Ces conditions rendaient la vie du camp encore plus pénible . On battait les prisonniers à coups de crosse à coups de fouet, et on les nourrissait de déchets . Les habitants qui essayaient de leur faire passer de la nourriture étaient battus et les prisonniers qui essayaient de

H0495 – 0085

prendre cette nourriture étaient fusillés .

Dans la 24e Ecole de Kertch , les Allemands ont créé un camp pour les prisonniers de guerre . La maitresse de cette école A.N. Naoumoff nous a fait connaitre le régime qui régnait dans ce camp .

" Il y avait dans ce camp de nombreux blessés . Les malheureux saignaient mais restaient sans aucun secours Je rassemblais des médicaments et des pansements pour les blessures et l'aide-médecin les pansait . Les prisonniers souffraient d'hémorragies , car on ne leur donnait pas de main et on les nourrissait avec des ordures . Les gens tombaient d'inanition et de maladie et mouraient dans d'atroces tortures . Le 20 Juin I942 , 3 prisonniers de guerre furent fouettés pour avoir tenté de s'évader du camp . On fusillait les prisonniers . En Juin un des évadés fut rattrapé et fusillé ."

La maitresse d'école Stalina Kojewnikova vit de ses yeux comment fut fusillé un groupe d'hommes de troupe et d'officiers de l'armée rouge, dans la fabrique Voikoff .

"En I943 les criminels allemands amenèrent du Caucase des prisonniers de l'Armée rouge . Le chemin parcouru depuis le gué jusqu'à la ville était d'environ I8 à 20 kilomètres . Il était jonché de cadavres des hommes de l'Armée rouge . Parmi les prisonniers il y avait beaucoup de blessés et de malades . Celui qui ne pouvait plus avancer par suite de fatigue ou de maladie était achevé sur le champ

Parmi tous ces faits, encore un mérite d'être signalé :

"En I942, les fascistes jetèrent vivants dans le puits du village d'Adjimouchkai I00 prisonniers de l'Armée rouge, dont les cadavres furent par la suite repêchés

H0495 – 0086

par les habitants et ensevelis dans la même tombe fraternelle.

Ces renseignements se trouvent dans le document dont je viens de vous citer des extraits .

A l'audience du 29 Janvier I946 le témoin Paul Roser fut interrogé . Il a témoigné comment en 4 mois de temps, sur I0.000 Russes qu'il avait vus prisonniers de guerre dans le camp allemand de la ville de Rava Rousskaia, il ne resta que 2000 hommes en vie .

Nous avons à notre disposition le témoignage d'une autre personne, également témoin des bestialités innombrables et des moqueries illimitées que devaient endurer les prisonniers à Rava-Rousskaia . Le témoin V.C. Kotchan ✗ interrogé, conformément aux règlements prévus par notre loi, a déposé ce qui suit, devant le capitaine de police judiciaire Yourov le 27 Septembre I944 (je verse le compte-rendu de cet interrogatoire sous le N° URSS 6 c:

"Je travaillais au service des Allemands dans le camp des prisonniers de guerre de l'Armée rouge, depuis décembre I94I jusqu'à Avril I942, en qualité de terrassier ."

Page I24 . Je saute quelques lignes n'ayant pas trait à la question et je cite plus loin :

"Ce camp fut organisé par les Allemands dans des baraquements sur la place se trouvant près du chemin de fer . Des barbelés marquaient les limites du camp . D'après les paroles des prisonniers eux-mêmes, les Allemands ont assemblé dans ce camp I2 ou I5.000 hommes . Quand nous travaillions nous pouvions observer comment les Allemands se moquaient des prisonniers de l'Armée rouge . On les nourrissait une fois par jour avec des pommes de terre gelées et non épluchéesn cuites dans leur peau avec des saletés . On gardait les prisonniers dans des baraquements

H0495 - 0087

non chauffés pendant la saison d'hiver .

"Je sais encore une autre chose : quand les Allemands ont réuni les prisonniers dans ce camp, ils leur enlevèrent leurs vêtements, manteaux et bottes ainsi que les chaussures en état de servir , laissant les prisonniers en haillons et pieds nus .

Les prisonniers de guerre étaient amenés tous les jours sous escorte au travail , depuis 4-5 heures du matin , on les gardait au travail jusqu'à IO heures du soir . Exténués, affamés, transis de froid, ils étaient entassés dans des baraquements dans lesquels on avait exprès laissé tout le jour les portes et les fenêtres ouverts afin que le froid pénètre dans les baraques et que les gens qui s'y trouvaient y gèlent . Au matin, sous la surveillance des soldats allemands, les prisonniers en personne devaient transporter des centaines de cadavres sur des tracteurs, jusqu'au bois de Volkobitschski, où ces cadavres étaient entassés dans des fosses préparées à l'avance . Au moment où les prisonniers étaient emmenés au travail, les Allemands postaient à la porte de sortie une troupe de soldats armés de fusils et de pieux et les prisonniers qui se mouvaient difficilement par suite de la faim et du froid, étaient tués par des coups de pieux à la tête, ou encore étaient transperçés par des coups de baionnette ou de fusils .

H0495 - 0088

Ce même témoin décrit d'autres actes de bestialité allemande. Ainsi par exemple, l'administration du camp faisait sortir les prisonniers de guerre totalement nus, les attachait avec des ficelles au mur couvert de barbelés, et les y laissait par les froids de Décembre, jusqu'à ce que les victimes y fussent gelées. Les gémissements et les cris des malheureux mutilés par les coups de crosse, s'entendaient par tout le camp. Les Allemands procédaient de la même manière suivante, avant de distribuer les repas : on amenait les prisonniers, et on les faisait passer un par un par une cabane en bois qu'ilsdevaient traverser, où on les frappait à coups de crosse à la tête. Celui qui survivait à ce coup n'était déjà plus en état d'aller chercher son repas.Certains d'entre les prisonniers étaient tués sur place par ces coups de crosse.

Je soumets au Tribunal un autre témoignage sous le même n°, déclaration faite par un prisonnier de guerre français Emile LEGER, soldat du 43° Régiment Colonial d'Infanterie, N° matricule 29.

Dans sa déclaration, le camp de Ravaruska, est appelé le "célèbre camp de la mort lente", Stalag 325.

Il me semble que cette phrase complète, si je puis dire, les témoignages des témoins Roser et KOTCHANN. Le Ministère Public Soviétique a à sa disposition une quantité significative de documents accusant les usurpateurs hitlériens d'innombrables autres crimes contre les prisonniers de guerre dans la région de Lvov.

Je crois qu'il sera suffisant de citer un extrait du témoignage de MANOUCEVITCH, et je vous dirai que ce témoignage est confirmé par les déclarations de deux autres témoins ACHE et HAMAIDESS. Je vous soumets ces trois documents toujours sous le même numéro C-6.

...

H0495-0089

Ces trois témoins ont travaillé pendant un certain temps à brûler les cadavres dans la région de Lvov, notamment dans les bois de Licenitski (page II de notre numéro 6-C - page I29 de votre Livre de Documents). :

"Après qu'on eut fini de brûler les cadavres, on nous a amenés en voiture, la nuit, au bois de Licenitski, juste en face de la fabrique de levure de Lvov. A cet endroit de la forêt, il y avait environ 45 fosses contenant les cadavres de ceux qui avaient été fusillés en I94I-I942.

"Il y avait dans ces fosses, de 500 à 3.500 cadavres. Il y avait là des cadavres de soldats italiens, français, belges et russes, c'est à dire des prisonniers de guerre, mais aussi des paisibles habitants. Tous les prisonniers de guerre étaient ensevelis en uniforme, c'est pour cette raison qu'au moment où on les déterrait, j'ai pu les distinguer d'après leurs uniformes, leurs insignes, leurs boutons, les médailles et décorations, etc... Tout ceci était brûlé une fois que les cadavres avaient été déterrés. On suivait le même procédé qu'au camp de Yanov, on semait de l'herbe sur l'emplaccement des fosses, on y plantait des arbres, les troncs des arbres coupés. Tout ceci était fait dans le but d'effacer les traces de ce qui ne s'est encore jamais vu dans l'histoire de la cruauté humaine."

En plus des dépositions des témoins qui ont souffert eux-mêmes, et de nombreux citoyens soviétiques, nous possédons les dépositions de membres de l'armée allemande. Je dépose sous le nº URSS 62, un document signé par plus de 60 membres de l'armée, de diverses unités, de diverses armes allemandes. Leurs signatures, se trouvent au bas de la protestation qu'ils ont adressée à l'intention de la Croix-Rouge Internationale, en Janvier I942. Il y a égale-

...

H0495 – 0090

ment une note de la Croix-Rouge, accusant réception de cette protestation. Ils y citent des faits qu'ils ont connus, du traitement criminel des prisonniers de guerre soviétiques. Les personnes qui ont signé cette protestation étaient prisonniers de guerre du camp soviétique n° 78. Leur protestation est le résultat du rapprochement, de ce que les auteurs du document ont vu de leurs propres yeux au sujet des prisonniers de guerre soviétiques, et de ce qu'ils ont trouvé au camp soviétique n°78. Je citerai quelques extraits de ce document. Le texte commence par les mots suivants :

"Nous, prisonniers de guerre allemands, du camp 78, (page 35 du Livre de Documents) nous avons lu la note du Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères du Gouvernement Soviétique M. MOLOTOV, sur le traitement des prisonniers de guerre en Allemagne. Les cruautés décrites dans cette note nous paraîtraient quasiment impossibles à si nous-mêmes n'avions pas été témoins de semblables atrocités. Pour que la vérité triomphe, nous devons confirmer que les prisonniers de guerre, citoyens de l'Union Soviétique étaient souvent soumis à des vexations terribles de la part des représentants de l'Armée Allemande, où même fusillés par eux."

Plus loin, on rapporte dans le texte, des exemples concrets des cruautés connues des auteurs de la protestation.

"Hans DREWS de Regenwald, soldat de la 4° Compagnie, du 4° Régiment de tanks communique :

"Je connais l'ordre donné à la 3° Division de Tanks, promulgué par le Lieutenant-Général MODEL dans lequel il est dit de ne pas faire de prisonniers. Un ordre similaire a été donné par le Chef de la I8° Division Blindée au Ma-

..

H0495 - 0091

jor Général NERING, à une réunion d'instruction du 20 Juin, deux jours avant l'attaque contre l'U.R.S.S., on nous annonça qu'au cours de la campagne imminente, il n'y aurait pas lieu de faire des pansements aux blessés de l'Armée Rouge, car l'Armée Allemande n'avait pas le temps de s'occuper des blessés."

Le Soldat de la Compagnie d'Etat-Major de la I8° Division de Tanks Harry MAREK d'Alsace près de Breslau, a déposé également sur l'existence d'une instruction préalable :

"Le 2I Juin,la veille du début de la guerre contre l'U.R.S.S., nous avons reçu de nos officiers, l'ordre suivant :

"Les Commissaires de l'Armée Rouge, doivent absolument être fusillés sur place, car il n'y a pas à faire de cérémonies avec eux. Il n'y a pas à s'occuper non plus des blessés russes. Il faut simplement les achever sur place."

Le soldat du 399°Régiment d'Infanterie, de la I70° Division, Wilhelm METZIG de Hamburg-Halton, raconte le fait suivant :

"Lorsque le 23 Juin, nous avons envahi la Russie, nous sommes tombés sur un hameau près de Bieltzy. J'ai vu là-bas de mes propres yeux, comment deux soldats allemands ont fusillé à la mitrailleuse dans le dos cinq prisonniers russes."

Au sujet de l'existence de la directive prescrivant d'exterminer les travailleurs politiques de l'Armée Rouge, a déposé le soldat de la 2° Compagnie du 3° Détachement Anti-Tanks Wolfgang SCHARTE de Gemgardshaagen près de Braunschweig:

"Un jour avant l'attaque contre l'Union Soviétique, nos officiers nous ont déclaré ce qui suit :

...

H0495-0092

"Si sur votre chemin vous rencontrez des Commissaires Russes, que l'on peut reconnaître à l'étoile soviétique sur la manche, et des femmes russes en uniforme, vous devez les fusiller sur place. Celui qui ne le ferait pas et qui n'exécuterait pas l'ordre en sera responsable et châtié.

"Le 29 Juin I94I, j'ai vu moi-même comment les représentants de l'Armée Allemande fusillaient les blessés de l'Armé Rouge étendus dans un champ de blé près de la ville de Doubno. Après cela, on les transperça à la baïonnette pour les tuer plus sûrement. A côté, des officiers allemands riaient."

Joseph BERNDSEN d'Oberhausen, soldat de la 6° Division de Tanks, communique :

"Même avant l'entrée en Russie, on nous a dit à une conférence d'instruction,: les Commissaires doivent absolument être fusillés."

Un officier allemand, Lieutenant du II2° Bataillon de Sapeurs, de la II2° Division d'Infanterie, Jacob KORZILIAS de Horforst près de Trier a confirmé :

"Dans un village près de Bolva, sur l'ordre d'un officier de liaison de l'Etat-Major du II2° Bataillon de Sapeurs, le Lieutenant KIRIK, on a jeté hors d'une maison I5 soldats de l'Armée Rouge blessés, qui s'y trouvaient, on les déshabilla à nu et on les tua à la baïonnette. Ceci était fait au su du Chef de la Division le Lieutenant-Général MITT."

~~A la troisième~~ Aloïs HETZ de Hagenbach sur le Rhin, soldat de la 8° Compagnie du 427° Régiment d'Infanterie déclare:

"Le 27 Juin, dans la forêt près de Augustovo, ont été fusillés deux Commissaires de l'Armée Rouge sur l'ordre du Chef de Bataillon, Capitaine WITTMANN." ...

H0495 – 0093

GM/6

I3/2/46

A la 3° page de notre document URSS 62, nous trouvons la communication suivante de Paul SENDER de Koenigsberg, soldat de la 4° Section de la I3° Compagnie d'Armes d'Infanterie du 2° Régiment d'Infanterie- page I37 - :

"Le I4 Juillet, sur la route entre Porkhovo et Staraya-Roussa, ont été fusillés dans un fossé, par le Caporal-Chef de la Iere Section du 2° Régiment d'Infanterie SCHNEIDER, I2 prisonniers de l'Armée Rouge. A la question que je lui posais, SCHNEIDER me répondit :"Pourquoi diable est-ce que je m'en occuperais, ils ne méritent même pas une balle."

"Je connais encore un autre cas : Dans les combats près de Porkhovo, un soldat de l'Armée Rouge a été fait prisonnier. Peu après il fut fusillé par le Caporal de la Ière Section. Dès que le soldat fut par terre, le Caporal retira de sa musette tout ce qu'il y avait de comestible."

Je voudrais terminer les extraits de la protestation des prisonniers de guerre allemands, en présentant encore deux témoignages, ceux de Fritz RUMMLER et de Richard HILLING. Leurs dépositions se trouvent au bas de la page 4. Fritz RUMMLER est de Streilen en Silésie, il était Caporal-Chef de la 2° Section, 3° Bataillon du 5I8° Régiment de la 295° Division, et il communique les faits suivants :

"Au mois d'Août, dans la ville de Zlatopolis, j'ai vu comment deux officiers SS et deux soldats ont fusillé deux prisonniers de l'Armée Rouge après leur avoir ôté leur capote. Ces officiers et ces soldats appartenaient aux troupes blindées du Général VON KLEIST. Au mois de Septembre l'équipage d'un char allemand écrasa sur la route de Krasnograd deux soldats de l'Armée Rouge faits prisonniers. C'était fait uniquement par soif de sang et d'assassinat.

...

H0495-0094

"Le Sous-Officier SCHNEIDER des Troupes Blindées de VON KLEIST commandait ce tank. J'ai vu comment dans notre bataillon, étaient interrogés 4 prisonniers de l'Armée Rouge. Cela se passait à Vorochilovsk. Les soldats de l'Armée Rouge refusèrent de répondre aux questions de caractère militaire que leur posait le Chef de Bataillon Major VARNAKO. Il devint enragé et battit lui-même les prisonniers, jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance."

Le Caporal du 9° Détachement de Transport de la 34° Division Richard HILLING a communiqué :

"Plus d'une fois j'ai été témoin du traitement inhumain et cruel des prisonniers russes. Sous mes yeux, les soldats allemands, sur l'ordre de leurs officiers enlevaient les chaussures des prisonniers de l'Armée Rouge et les chassaient pieds nus devant eux. J'ai observé beaucoup de faits de ce genre à Taroutine. J'ai été témoin oculaire du fait suivant :

"Un prisonnier de l'Armée Rouge n'a pas voulu donner ses chaussures de plein gré, les soldats de la garde l'ont battu à tel point qu'il ne pouvait plus bouger.

"J'ai vu comment on a enlevé non seulement les chaussures des prisonniers, mais tout leur équipement jusqu'au linge."

Je passe quelques phrases et j'en viens à la conclusion des déclarations de HILLING :

"Au moment du recul de notre colonne, j'ai vu non loin de la ville de Medyn comment les soldats allemands battaient les prisonniers de l'Armée Rouge. Un des prisonniers était très fatigué et ne tenait plus debout, un des soldats de la garde arriva sur lui et commença à le battre à coups de bottes et à coups de crosses. Les autres soldats en faisaient autant. En approchant de la ville, ce prisonnier tomba mort."

...

H0495 - 0095

Dans cette déclaration, il est dit plus loin :

"Ce n'ést pas un secret que dans l'Armée Allemande, dans les Etats-Majors de Division, il y a des spécialistes dont la tâche est de torturer les soldats de l'Armée Rouge, et les officiers soviétiques, pour les obliger ainsi à livrer les renseignements militaires et les ordres."

Je présente au Tribunal la photocopie de cette déclaration.Vous pouvez y voir plus de 60 signatures, authentiques, de membres de l'Armée Allemande, avec l'indication de leur régiment et de leur unité.

Je présente au Tribunal quatre photographies de provenance allemande. Chacune de ces photographies a été prise par un Allemand, avec l'indication de la date et du lieu où elle fut faite.

Sur l'une des photographies, on voit la scène de distribution de la nourriture. Sur la deuxième la recherche de la nourriture.Sur la troisième et la quatrième, une vue du camp d'Oumansk pour les prisonniers de guerre.

On remarque, sur la première photographie, que la nourriture distribuée est nettement insuffisante.

LE PRESIDENT.- Où sont les photographies ?

COLONEL POKROWSKI.- Si je ne me trompe pas, on vous a donné non la photographie, mais la photocopie des protestations dont j'ai parlé à l'instant.

LE PRESIDENT.- Ce n'est pas une copie des photographies, c'est la signature de 60 prisonniers allemands.

COLONEL POKROWSKI.- Ces photographies seront tout de suite mises à la disposition du Tribunal, par erreur on ne les a pas incluses dans le Livre de Documents.

LE PRESIDENT.- Continuez.

COLONEL POKROWSKY.- Onr emarque, sur la première pho-

...

H0495 - 0096

tographie que la nourriture distribuée est nettement insuffisante. Les hommes se battent presque pour recevoir la nourriture.

Sur la deuxième photographie, vous voyez comment les prisonniers de guerre affamés rôdent autour d'un hangar vide et prennent comme nourriture le son destiné à nourrir le bétail, qu'ils y trouvèrent.

En ce qui concerne les troisième et quatrième photographies, je peux vous présenter les dépositions importantes du témoin BINGEL. Les extraits de ces dépositions se rapportent directement à la question du traitement des prisonniers de guerre soviétiques. BINGEL a été interrogé par moi-même et je passe au Tribunal le protocole de son interrogatoire sous le n° URSS III. C'est l'interrogatoire du 27 Décembre I945. BINGEL était chef d'une section de l'Armée Allemande, et a déclaré - je cite un extrait du protocole de son interrogatoire - :

"J'ai déjà fait une déclaration au sujet du régime intérieur du camp de prisonnier de guerre à Ouman. Dans ce camp était de garde une Compagnie de ~~de~~ notre Sous-Section du 783° Bataillon, c'est pourquoi je suis au courant des évènements qui y prenaient place. La tâche de notre bataillon était de garder les prisonniers de guerre, de contrôler les voies ferrées et les routes.

Ce camp était à l'origine conçu dans des conditions normales pour 6-7.000 hommes. Cependant, à ce moment-là, 74.000 hommes y étaient internés.

Question : Etaient-ce des baraques ?

Réponse : Non, c'était une ancienne briqueterie, et sur son emplacement, à l'exception de hangars bas pour sécher les briques, il n'y avait plus rien.

...

H0495 - 0097

Question : Est-ce là qu'on avait logé les prisonniers de guerre ?

Réponse : On ne peut pas dire qu'ils y étaient logés, car sous chaque hangar on pouvait placer au plus 200 ou 300 hommes, les autres passaient la nuit à ciel ouvert.

Q.- Quel était le régime du camp ?

R.- Le régime dans ce camp, était sous certains rapports, original, Les conditions du camp donnaient l'impression que le Commandant du Camp, le Capitaine BEKKER, n'était pas à même d'organiser cette grande masse d'hommes, de la nourrir. Il y avait deux cuisines à l'intérieur du camp. Il est vrai qu'on ne pouvait les appeler : cuisines. Des fûts en fer, placés sur du ciment et sur des pierres étaient utilisés pour préparer la nourriture aux prisonniers de guerre. Ces cuisines, en travaillant 24 heures par jour, pouvaient satisfaire environ 2.000 hommes. La ration journalière habituelle consistait en un pain pour six hommes. Au fond, on ne pouvait même pas appeler cela du pain, La distribution de la nourriture chaude provoquait des désordres, pour autant que les prisonniers de guerre qui étaient au nombre de 70.000 dans le camp, s'efforçaient de recevoir de la nourriture. Il y avait des bagarres chaque jour. Dans ce cas, les gardes avaient recours au gourdin dont l'emploi était normal. Somme toute, j'ai eu l'impression que le gourdin était à la base de l'administration de ces camps."

Deux photographies étaient jointes au protocole. Je transmets ces deux photographies, on apportera les deux autres dans un instant.

"Q.- Est-ce que vous savez quelque chose en ce qui regarde la mortalité dans le camp ?

R.- La mortalité journalière dans le camp se montait

H0495-0098

à 60-70 hommes.

Question.- Quelles en étaient les causes ?

Réponse;- Avant le déclenchement des épidémies, il s'agissait surtout de personnes assassinées.

Q.- De personnes tuées pendant la distribution de la nourriture ?

R.- Autant durant la distribution de la nourriture que pendant le travail. En somme, les gens étaient tués toute la journée."

Nous avons pour la deuxième fois interrogé BINGEL, et des photographies du camp lui ont été présentées. On lui posa la question suivante :

"Quel est le camp reproduit ici. Est-ce celui dont vous parlez ou un autre ?"

Il lui a été présenté ensuite les photographies du négatif I3/I8 du I4 Août I94I, ainsi que des négatifs I3/22 de la même date. BINGEL répondit :

"Oui, c'est le camp dont je parlais. Ce n'est pas le camp proprement dit, mais un renfoncement argileux appartenant au camp où les prisonniers de guerre venant du front étaient placés. Ensuite ils étaient répartis dans le camp".

"Q.- Que pouvez-vous dire au sujet de la deuxième photographie ?

R.- La deuxième photographie représente le même camp, mais photographié d'un autre côté, du côté droit. Les constructions qui y sont représentées étaient à peu près les seules constructions en pierre de ce camp. Ce bâtiment à briques, quoiqu'il fut complètement vide et en bon état, et eut des locaux spacieux et excellents, ne fut pas employé pour la répartition des prisonniers de guerre."

Il est difficile de dire si ce que les Hitlériens ont commis vis à vis des prisonniers de guerre dans le soi-di-

...

H0495-0099

sant "Gross-Lazaret" de la ville de Slavouta, province de Kamenez-Podolsk, n'atteint pas les limites de la bassesse humaine, mais en tout cas, l'extermination des prisonniers de guerre par les Hitlériens dans cet établissement est l'une des plus sombres pages de l'histoire des crimes fascistes.

Je présente au Tribunal sous le n° URSS 5, la communication de la Commission Extraordinaire de l'Etat, et je lirai des extraits isolés de cette communication, et les documents qui y sont joints.

Lorsque les hordes fascistes furent chassées de la ville de Slavouta, des formations de l'Armée Rouge ont découvert, sur l'emplacement de l'ex-village militaire, ce que les Allemands appelaient le "Gross Lazaret" pour les prisonniers de guerre soviétiques.

Dans cet hôpital se trouvaient plus de 500 hommes complètement épuisés et gravement malades. L'interrogatoire de ces hommes, l'expertise médico-légale spéciale et l'enquête faite par le personnel de l'Institut Central de Recherches sur l'Alimentation, du Commissariat du Peuple à la Santé Publique de l'U.R.S.S., ont permis de reconstituer tous les détails concernant l'extermination d'un grand nombre de prisonniers de guerre soviétiques, qui eut lieu dans ce terrible établissement. - C'est page I53 du Livre de Documents - :

"En Automne I94I, les agresseurs germano-fascistes occupèrent la ville de Slavouta, et y organisèrent un hôpital pour les officiers et soldats de l'Armée Rouge, blessés ou malades, qu'il appelèrent :"Gross Lazaret", Stalag 30I.

L'hôpital était situé à un kilomètre et demi-deux kilomètres au Sud-Est de Slavouta, et occupait I0 bâtiments de trois étages en pierre. Les Hitlériens ont entouré tous

...

H0495-0100

les bâtiments de barbelés très denses. Le long des barbelés, tous les dix mètres, des observatoires furent construits, sur lesquels se trouvaient des mitrailleuses, des projecteurs et la garde.

L'Administration, les médecins allemands et la garde de ce "Gross Lazaret", en la personne du Commandant Hauptmann PLANCK, remplacé ensuite par le Major PAVLISK, suppléant du Commandant KRONSDORFER, Hauptmann BOZE du Stabsartz Dr BORBE, de son suppléant Dr SCHTURM, de l'Oberfeldwebel ILZEMANN et du Feldwebel BEKKER, pratiquèrent une extermination en masse des prisonniers de guerre, par l'établissement d'un régime anti-sanitaire spécial, de faim et de promiscuité inhumaine, par les tortures et les assassinats directs, dans la privation des malades et des blessés, de traitement, et enfin par la contrainte des hommes extrêmement épuisés, au travail de forçat."

La Commission Extraordinaire, appelle le "Gross Lazaret" allemand :"Hôpital de la mort". Je cite un petit extrait de l'article sous le même titre - c'est la troisième page de l'original russe; page I53 de votre Livre de Documents - :

"Dans le "Gross Lazaret" les Autorités Allemandes concentrèrent de I5 à I8.000 prisonniers de guerre soviétiques grièvement et légèrement blessés, ou souffrant de diverses maladies contagieuses ou non.

"Pour remplacer les morts, on y dirigeait sans désemparer de nouveaux convois de prisonniers de guerre soviétiques, malades ou blessés. En route, les prisonniers de guerre étaient soumis aux tortures, à la faim et à l'assassinat.

"De chaque convoi qui arrivait au "Lazaret", les Hitlériens rejetaient des centaines de cadavres.

...

GM/I4

I3/2/46

H0495-0101

"Selon les données de la Commission d'Enquête, on rejetait de chaque convoi déchargé sur une voie ferrée auxiliaire, de 300 à 900 cadavres. Il est dit ultérieurement dans la communication de la Commission, ce qui suit :

"Durant le transfert à pied,des milliers de prisonniers de guerre soviétiques ont péri de froid, de soif, du manque de soins, des traitements sauvages des gardiens allemands. C'était la règle que les Hitlériens recevaient aux portes de l'hôpital, à coups de crosses et de gourdins en caoutchouc, les groupes de prisonniers de guerre, et qu'ensuite ils enlevaient aux nouveaux venus les chaussures en cuir, les vêtements chauds et les objets personnels."

Dans l'article suivant, sur la même page, la Commission Auxiliaire de l'Etat communique que les maladies infectieuses, étaient, avec préméditation, propagées par les médecins allemands parmi les prisonniers de guerre se trouvant à l'hôpital.- Page I53 - :

"Dans le "Gross Lazaret", les médecins allemands créaient artificiellement une promiscuité incroyable. Les prisonniers de guerre étaient obligés de rester debout, serrés étroitement les uns contre les autres, ils s'exténuaient de fatigue et d'épuisement, ils tombaient et mouraient. Les Fascistes employaient des méthodes diverses afin de "comprimer"l'hôpital."

L'ancien prisonnier de guerre CHOUAJEV, a fait part que les Allemands ;

"comprimaient les locaux à coups de feu d'armes automatiques. Les hommes se serraient involontairement les uns contre les autres, alors les Hitlériens y poussaient d'autres blessés et malades, et la porte se fermait."

La propagation prémédité des maladies infectieuse, était obtenue dans ce camp de la mort, appelé par raillerie

...

H0495-0102

hôpital, par les moyens les plus primitifs. :

"Les malades souffrant du typhus exanthématique, de la tuberculose, de la dysenterie, les blessés atteints grièvement ou légèrement, étaient tous logés dans le même bloc et dans la même chambrée.

"Dans un local, où normalement on ne pouvait loger que 400 personne, le nombre des malades du typhus, de la tuberculose, atteignait I.800 hommes.

"On ne procédait pas au nettoyage des chambrées. les malades ne changeaient pas pendant plusieurs mois le linge qu'ils avaient au moment où ils avaient été faits prisonniers. Il couchaient sans aucun drap. Nombre d'entre eux étaient à moitié ou complètement nus. Les locaux n'étaient pas chauffés, et les poêles primitifs, faits par les prisonniers eux-mêmes tombaient en ruine.

"L'eau pour se laver, et même l'eau potable manquaient dans l'hôpital. Comme résultat des conditions anti-sanitaires, la multiplication des poux dans l'hôpital prit des proportions monstrueuses."

L'extermination par la propagation préméditée de maladies, allait de pair avec l'extermination par la faim. La ration des prisonniers de guerre soviétiques, se composait de 250 Grs de pain ersatz et de deux litres de ce qu'on nommait :"Balanda". La farine destinée à la cuisson du pain pour les prisonniers de guerre blessés et malades provenait d'Allemagne. On en découvrit I5 tonnes dans un des entrepôts de l'Hôpital. Sur les étiquettes qui se trouvaient sur l'emballage industriel des sacs de I0 kilogs en papier, on lisait :"Spelmmehl". Des échantillons de cette farine ersatz furent envoyés pour examen dans les Laboratoires de l'Institut Central de Recherches sur l'Alimentation, du Com-

...

H0495-0103

missariat du Peuple à la Santé Publique de l'U.R.S.S.

Je vous présente des documents qui concernent l'extermination par les Hitlériens, des prisonniers de guerre soviétiques dans le "Gross Lazaret", sous le n° URSS 5-a - pages 9-IO & II de ce document, le Tribunal verra la photocopie des conclusions de l'Institut Central de Recherches sur l'Alimentation, du Commissariat du Peuple à la Santé Publique de l'U.R.S.S. Ces conclusions sont établies d'une part d'après les résultats de l'analyse faite dansun laboratoire militaire au front, et d'autre part d'après les résultats de l'analyse faite directement à l'Institut Central des Recherches sur l'Alimentation. Les essais ont porté sur la cuisson de pain, à partir de la farine ersatz seule, et à partir de la farine ersatz additionnée d'une certaine quantité de vraie farine. Il s'est avéré qu'il était impossible de fabriquer du pain avec cette farine seule. Dans la conclusion de l'Institut il est dit :

"Il est clair que le pain était fabriqué avec l'addition d'une petite quantité de farine naturelle, afin de rendre la masse liante. Nourrir les gens avec ce pain, en les privant d'autres éléments et produits nutritifs complets équivaut à la famine, et conduit inéluctablement à un épuisement rapide."

L'analyse a montré que cette farine ne représente rien d'autre qu'une paille coupée de façon égale, en parties assez importantes, jusqu'à deux et quelquefois trois centimètres. Le microscope montre dans quelques champs visuels, à côté des fibres de lignine, se trouvent en une très petite quantité, des graines d'amidon qui ressemblent par leur constitution aux grains de l'avoine."

L'institut est arrivé à la conclusion suivante :

...

H0495-0104

"A cause de l'action irritante de la balle, l'emploi de ce pain conduit aux maladies de l'appareil digestif."

Un peu plus loin, je voudrais faire part des résultats de l'autopsie médico-légale de II cadavres exhumés provenant de l'objet n° I et de l'examen superficiel d'environ 500 cadavres. Dans le premier cas, l'épuisement ayant occasionné la mort, fut constaté pour 96 victimes. Pour le second cas, il est traité dans la conclusion qui se trouve page 7 du document URSS 5-a :

"L'affirmation de ce que l'épuisement est la cause principale de la mortalité dans les camps de prisonniers de guerre, se fonde également sur les résultats de l'examen superficiel d'environ 500 cadavres qui montrent que le pourcentage de l'épuisement limite se rapproche de IOO %."

Dans la même conclusion, un peu plus loin, dans l'article D, paragraphe 5, les experts notent que le régime dans le "Gross Lazaret" de Slavouta, peut être caractérisé par une nourriture défectueuse + je cite :

"Pain avec addition de 64 % de sciure de bois, "Balanda",à base de pommes de terre pourries avec addition de déchets, d'excréments de rats, etc..."

Les prisonniers de guerre sauvés à la libération de Slavouta, des bourreaux hitlériens, déclarèrent - je cite ici un extrait de la page 4 du document URSS 5; page I53 du Livre de Documents :

"Dans le "Gross Lazaret" on constatait périodiquement le déclenchement d'une maladie inconnue, appelée par les médecins allemands "para-choléra". Cette maladie était provoquée par les expériences barbares des médecins allemands. Ces épidémies se déclenchaient et se terminaient subitement. Le pourcentage de la mortalité due au "para-choléra" était de 60 à 80 % . Certains cadavres étaient soumis à l'autopsie par les médecins allemands, mais les médecins russes pri-

...

H0495-0105

sonniers de guerre n'avaient pas le droit d'y assister."

Dans l'article 8 de la conclusion de l'expertise médico-légale (page 7 du document URSS 5-a)- page I59 du Livre de Document - il est dit - je cite :

"Aucune considération objective ne peut expliquer toutes les conditions de vie auxquelles étaient soumis les prisonniers de guerre dans les camps. D'autant plus qu'il ressort des documents du dossier, que dans les entrepôts militaires allemands de la ville de Slavouta regorgeaient de produits alimentaires, et les pharmacies militaires étaient pleines de médicaments et de bandages."

Il y avait dans le "Gross Lazaret", un personnel médical important. Néanmoins, comme il est dit dans la conclusion de la Commission d'Etat, les officiers et les soldats de l'Armée Rouge, blessés et malades, ne recevaient même pas une aide médicale des plus élémentaires. Mais de quelle aide pouvait-il s'agir quand la tâche du "Gross Lazaret" lui était diamétralement opposée. On s'y employait non seulement à l'extermination physique des prisonniers de guerre, mais également à remplir les derniers jours des blessés et des malades par des supplices et des souffrances. Un des articles de la communication de la Commission d'Etat est intitulé :"Les tortures et les exécutions des prisonniers de guerre soviétiques". Je lis une partie de cet article qui se trouve page 4 du document URSS -5, et page I53 du Livre de Documents :

"Les prisonniers de guerre soviétiques subissaient dans le "Gross Lazaret" le martyre et la torture, et étaient battus lors de la distribution de la nourriture et à la sortie pour le travail. Les bourreaux fascistes n'épargnaient pas même les mourant. A l'examen des cadavres, l'expertise

...

H0495-0106

a découvert parmi d'autres le cadavre d'un prisonnier de guerre qui à l'agonie, reçut une blessure au couteau dans la région abdominale. Il fut jeté dans la tombe, le couteau sortant de la blessure, et enterré vivant. Une des formes de torture en masse dans l'hôpital, était l'emprisonnement des blessés et des malades dans des cachots froids. Les emprisonnés, étaient pendant quelques jours privés de nourriture. Nombre d'entre eux y mouraient.

Les Hitlériens, forçaient, en vue de les exténuer davantage, les malades et les affaiblis de courir autour du bâtiment de l'hôpital. Ceux qui ne pouvaient pas courir étaient fouettés presque à mort. Les gardiens allemands tuèrent pour s'amuser, des prisonniers de guerre.

L'ancien prisonnier de guerre BOUCHTYTCHOUK a raconté comment les Allemands jetaient sur les barbelés les entrailles des chevaux crevés, et comment, quand les prisonniers de guerre, dans une crise de folie provoquée par la faim, se jetaient vers les barbelés, les gardes tiraient sur eux avec leurs armes automatiques. Le témoin KIRSSANOV a vu comment un prisonnier de guerre a été transpercé avec une baïonnette pour avoir ramassé une pomme de terre.

L'ancien prisonnier de guerre CHATALOV a vu de ses propres yeux, comment un garde a tué un prisonnier de guerre qui essaya de recevoir une portion supplémentaire de "baïlanda".

En Février I942, CHATALOV a vu qu'une sentinelle a blessé un des prisonniers qui cherchait dans la caisse à ordures, des restes de nourriture provenant de la cuisine desservant le personnel allemand.Le blessé a été immédiatement conduit à la fosse, deshabillé et fusillé.

LE PRESIDENT.- Nous suspendrons maintenant.

(Le Tribunal s'ajourne jusqu'au I4 Février à I0 h.)